

http://www.dgcmef.gov.bf

Quotidien de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers du Burkina

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES





392 Avenue Ho Chi Minh 01 B.P. 6444 Ouagadougou 01 Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25

Site web: www.dgcmef.gov.bf

Directeur de publication

Le Ministre délégué Chargé du Budget

Co-directeur de publication

Le Directeur Général du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers Alfred THIOMBIANO

Directeur de la rédaction

Kouané II DRABO

E-mail: kouané.drabo@finances.gov.bf

Rédacteur en chef

Abdoulaye OUATTARA E-mail : arattaou68@gmail.com

Conception graphique et mise en page

Xavier TAPSOBA

W. Martial GOUBA
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE
Bintou ILBOUDO

Frédéric Modeste Somwaoga OUEDRAOGO Zoenabo SAWADOGO

Boinzemwendé Chantal KABORE/YERBANGA Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA

ISSN 0796 - 5923

Sommaire

* Résultats de dépouillements :
- Résultats provisoires des ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées P. 3 à 17
- Résultats provisoires des régions P. 19 à 28
* Avis d'Appels d'offres des ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées P. 29 à 36
- Marchés de fournitures et services courants P. 29 à 34
- Marchés de travauxP. 35 & 36
* Avis d'Appels d'offres des régions : P. 37 à 44
- Marchés de fournitures et services courants P. 37 à 39
- Marchés de travauxP. 40 & 41
- Marchés de prestations intellectuelles P. 42 à 44



Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers

http://www.dgcmef.gov.bf

^^^^^^



RESULTATS PROVISOIRES DES MINISTERES, INSTITUTIONS ET MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

MINISTERE [DE L'ADMIN	IIST	RATION	I TERRITO	RIALE ET	DE LA MOB	ILITE	
							00001/MATM/SG/DMP du	
Objet de la Demande de propositions allé	egée						charge de la réalisation de	
esjet de la Bemande de propositione and	,g00	•					la zone d'aménagements	
5						construction de	e l'aéroport de Donsin	
Publication de l'avis à manifestation d'inte		- :		N°3964 du 11				
Publication des résultats de la manifestation d'intérêts				4079 du 19/0	2/2025			
Date d'ouverture		:		mars 2025				
Date de délibération			Jeudi 03 a	avril 2025				
Nombre de consultants présélectionnés		:	trois (03)					
Méthode de sélection		**	1748/PRE	S/PM/MEF du		2024 portant p	ele 74 du Décret N°2024- rocédures de passation,	
Le score technique minimum requis pour être admis est de			75 points					
Nombre de plis reçus			Trois (03)					
Financement		• •	BUDGET MOAD, Exercice 2025					
Référence de la lettre d'invitation des pre	stataires	• •	Lettre N°2	2025-000090/N	//ATM/SG/DMI	P du 12/03/202	5	
Référence de la convocation de la CAM		• •		2025-000122/N	//ATM/SG/DMI	P du 28/03/2025	5	
	Évaluatio	n tecl	nnique		aluation finan			
Noms des consultants	Scores techniques		ssement	Montants corrigés en FCFA			Observations	
	S(t)	tec	hnique	HTVA	TTC	financier		
Groupement PROSPECTIVE SARL AFRIQUE/ PROSPECTIVE TOGO/MBA	94		1 ^{er}	40 000 000	47 200 000	1 ^{er}	Retenu pour la négociation du contrat	
ASSOCIES							(Qualifié et Moins disante)	
EXPERIENS SARL	80,83		2 ^{ème}	47 725 000	56 315 500	2 ^{ème}	Qualifié	
Groupement CHARSO PRESTATIONS SARL / HORUS CONSEILS ET DEVELOPPEMENT SARL / CEFCOD SARL	58,08	Non classé		-	-	-	Non Qualifié	
							SSOCIES pour un montant	
Recommandation d'attribution :	de quarante (47 200 000)				CFA HTVA, s	soit quarante-s	ept millions deux cent mille	

FONDS BURKINABE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL

MANIFESTATION D'INTERET N°2025-003/MEF/SG/FBDES/DG/DMP suivant DEMANDE DE PROPOSITION ALLEGEE relatif au recrutement d'un consultant charge de l'évaluation de la mise en œuvre des guichets JAAL et AGRINOVA au profit du Fonds Burkinabè de Développement Economique et Social (FBDES); Financement: Budget du FBDES, exercice 2025

Publication: QMP n°4097 du 17 mars 2025; Date d'ouverture: 01 avril 2025

Nombre de plis reçus : sept (07) plis ; Date de délibération : 04 avril 2025

		- (- · / - · · · · - · · · · · · · · · · · ·		
Cabinet/Consultant	Expériences générales dans le domaine	Nombre de missions similaires	Classement	Observations
ESPERANCE INGENIERIE	Fournies non conformes	01	Non classé	Non retenu Expérience générale non conforme.
Dr Paul SARAMBE	-	-	Non classé	Non retenu « Consultant individuel » donc écarté conformément à l'article 74 du décret N° 2024-1748 /PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.
GROUPEMENT C.E.D/ EXCO	Fournies conformes	11	1 ^{er}	Retenu
C.G.I.C Afrique International	Fournies non conformes	00	Non classé	Non retenu aucune mission similaire proposée
CFIB	Fournies non conformes	00	Non classé	Non retenu aucune mission similaire proposée
GROUPEMENT WHAT YOU NEED SA / IPSO CONSEIL Sarl	Fournies conformes	06	2 ^{ème}	Retenu
GROUPEMENT INSTITUT DEVELOP / BFID CONSEIL	Fournies conformes	05	3 ^{ème}	Retenu
LA GROUPEMENT C E D/ EXCO CIEC	:AM IA GROUPEMENT	WHAT YOU NEED S	A TIPSO CONSEIL S	Sari Atia GROUPEMENT INSTITUT

Le GROUPEMENT C.E.D/ EXCO CIECAM, le GROUPEMENT WHAT YOU NEED SA / IPSO CONSEIL SarI, et le GROUPEMENT INSTITUT DEVELOP / BFID CONSEIL sont qualifiés pour la suite de la procédure.

MINISTERE DE LA TRANSITION DIGITALE, DES POSTES ET DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES

DEMANDE DE PROPOSITIONS N° 2025 -001/MTDPCE/SG/DMP DU 29 JANVIER 2025 POUR LE RECRUTEMENT D'UN AUDITEUR EXTERNE CHARGE DE L'AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DES TROIS EXERCICES (2024 (PPA ET 4 EME TRIMESTRE), 2025 et 2026) DU PROJET D'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION DIGITALE DU BURKINA FASO

Financement : IDA Crédit N°74620-BF

Référence de la convocation de la Commission d'Attribution des Marchés (CAM) :

Lettre N° 2025-0137/MTDPCE/SG/DMP du 08 avril 2025

Référence de publication dans la revue des marchés publics : N° 4104 du mercredi 26 mars 2025

Date d'ouverture des propositions financières : mardi 08 avril 2025

Date de délibération : jeudi 10 avril 2025

Nombre de propositions financières ouvertes : huit (08)

Méthode de sélection : sélection fondée sur la qualité et le coût (la note technique compte pour 80% et la note financière 20%)

PII	Nom du Consultant individuel	Note technique	Note technique pondérée	Montant de la Proposition financière HT	Montant de la Proposition financière TTC	Montant de la Proposition financière HT corrigée	Montant de la Proposition financière TTC corrigée	Note finan cière	Note financière pondérée	Note globale/ 100	Classe ment
1	GROUPEMENT Expert Partners Group SARL (EPG) ET KMC	82,08	65,67	13 050 000	15 399 000			50,57	10,11	75,78	7 ^{ème}
2	CGIC AFRIQUE INTERNATIONAL	86,33	69,06	9 600 000	11 328 000			68,75	13,75	82,81	6 ^{ème}
3	GROUPEMENT 2EC SARL/CIECAM SARL	80,17	64,14	6 600 000	7 788 000			100	20	84,14	5 ^{ème}
4	PANAUDIT BURKINA	95,08	76,06	9 000 000	10 620 000			73,33	14,66	90,72	1 ^{er}
5	SOGECA INTERNATIONAL	80,33	64,27	18 000 000	21 240 000			36,66	07,33	71,60	8 ^{ème}
6	CABINET FIDEXCO	86,92	69,53	9 000 000	10 620 000			73,33	14,66	84,19	4 ^{ème}
7	WORLDAUDIT	91	72,8	10 800 000	12 744 000			61,11	12,22	85,02	3 ^{ème}
_	GROUPEMENT SEC DIARRA Burkina/SEC DIARRA Mali	93,67	74,93	9 000 000	10 620 000			73,33	14,66	89,59	2 ^{ème}
	Attributaire				PA	NAUDIT BUR	RKINA				

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Rectificatif portant sur les montants de l'attribution de Wouré services et Express Café Resto (TTC au lieu de HTVA) de la Demande de prix à commandes N°2025-0005/MEF/SG/DMP du 26/02/2025 pour la fourniture de pause-café, pause-déjeuner et location de salles à Ouagadougou, Koudougou et Ziniaré au profit de la DGESS - Références de la publication de l'avis : Quotidien N°4086 du vendredi 28/02/2025

Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2025 - Date de réexamen : 25/03/2025 - Date de délibération : 25/03/2025 - Nombre de plis reçus : 15

Financement . Buc	iget de i Eta	it, Exercice 2	025 - Date (ie reexamen	1: 25/03/202	5 - Date de d	eliberation :	25/03/2025 -	Nombre de plis reçu	S:15
Soumissionnaires		ants lus A HTVA)		Montants corrigés (FCFA HTVA)		nts lus A TTC)	Montants corrigés (FCFA TTC)		Observation	Rang
	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum		
	FRES FINA	ire de pause NCIERES TT EUIL MINIMU	C DES SOU	MISSIONNA	IRES: 13 5	66 284 FCFA	A; MOYENNE	PONDERE	e la DGESS E TTC : 15 926 513 F	CFA;
MEL Services	8 990 700	12 742 500	8 990 700	12 742 500	9 925 770	14 124 750	9 925 770	14 124 750	Conforme	6 ^{ème}
Service Etoile Bénie (S.E.B)	9 093 880	12 297 000	9 093 880	12 297 000	10 011 268	13 550 700	10 011 268	13 550 700	Conforme	8 ^{ème}
Harmonie Service (HA.RE.CA)	8 748 970	12 336 750	8 748 970	12 336 750	9 655 867	13 666 425	9 655 867	13 666 425	Conforme	3 ^{ème}
TINEPRO	9 058 010	12 450 750	8 786 270	12 077 228	9 981 481	13 748 865	9 682 046	13 336 399	Non Conforme offre anormalement basse, non confirmation des prix suivant lettre de demande de confirmation de prix n°2025-000132/MEF/SG/D MP/SMF-PC du 24/03/2025; Prise en compte du rabais de 3% proposé sur le montant minimum et maximum hors taxe.	ļ
Centre de conférence Yeelba de Ziniaré	8 803 715	11 876 625	8 803 715	11 876 625	9 690 487	13 083 488	9 690 487	13 083 488	Conforme Montant maximum TTC corrigé dans la limite du seuil tolérable de 5% du seuil minimum TTC. Confirmation des prix par l'entreprise	5 ^{ème}
Christian Services	9 173 460	12 361 500	9 173 460	12 361 500	10 096 806	13 615 650	10 096 806	13 615 650	Conforme	10 ^{ème}
Etablissement la Grâce Divine	9 089 068	12 337 740	9 089 068	12 337 740	10 008 239	13 602 307	10 008 239	13 602 307	Conforme	7 ^{ème}
INTER NEGOCES	8 943 280	12 426 000	8 764 414	12 177 480	9 861 448	13 740 120	9 664 219	13 465 318	TTC corrigé dans la limite du seuil tolérable de 5% du seuil minimum TTC. Confirmation des prix par l'entreprise	4 ^{ème}
Wouré Services	8 681 083	12 420 468	8 681 083	12 420 468	11 022 482	15 843 240	9 589 559	13 783 619	Conforme Prise en compte du rabais de 13% proposé sur le montant minimum et maximum hors taxe	1 ^{er}
Restaurant chez Louisia	9 118 600	12 255 000	9 118 600	12 255 000	10 034 860	13 493 700	10 034 860	13 493 700	Conforme Montant maximum TTC corrigé dans la limite du seuil tolérable de 5% du seuil minimum TTC. Confirmation des prix par l'entreprise	9 ^{ème}
ESANAD	8 744 690	12 207 750	8 744 690	12 207 750	9 645 239	13 506 765	9 645 239	13 506 765		2 ^{ème}
			1 000		200	1 . 2 2 2 7 0 0	1	1 300 700	1	

MOYENNE DES		NANCIERES	TTC DES S	OUMISSION	NAIRES:33	e à Koudouç 364 724 FCFA MAXIMUM T	; MOYENNE	PONDEREE	SS E TTC : 3 745 890 FCF.	Α;
MEL Services	2 380 000			3 160 000	1		2 678 800	3 556 000	Conforme	5 ^{ème}
Service Etoile Bénie (S.E.B)	2 150 000	2 850 000	2 150 000	2 850 000	2 441 000	3 235 000	2 441 000	3 235 000	Conforme	3ème
Harmonie Service (HA.RE.CA)	2 183 750	2 898 250	2 183 750	2 898 250	2 463 305	3 268 575	2 463 305	3 268 575	Conforme	4 ^{ème}
Express Café Resto	2 034 000	2 692 000	2 034 000	2 692 000	2 328 600	3 081 200	2 328 600	3 081 200	Conforme Montant maximum TTC corrigé dans la limite du seuil tolérable de 5% du seuil minimum TTC. Confirmation des prix par l'entreprise	1 ^{er}
Entreprise IDA	2 642 975	3 504 725	2 642 975	3 504 725	2 995 015	3 970 648	2 995 015	3 970 648	Conforme	6 ^{ème}
INTER NEGOCES	2 680 000	3 560 000	2 063 600	2 741 200	3 008 800	3 996 000	2 316 776	3 076 920	Conforme Prise en compte du rabais de 23% proposé sur le montant minimum et maximum hors taxe. Montant maximum TTC corrigé dans la limite du seuil tolérable de 5% du seuil minimum TTC. Confirmation des prix par l'entreprise	2 ^{ème}
	Lo	t 3 : Fournit	ure de paus	se-café et lo	cation de s	alle à Ziniar	é au profit d	e la DGESS		
MOYENNE DES O									REE TTC: 3 285 451	FCFA
	5	SEUIL MINIM	IUM TTC : 2	2 792 633 FC	FA ; SEUIL	MAXIMUM	TTC: 3 778	268 FCFA	l	ı
Groupe Tantiga	2 101 950	2 733 600	2 101 950	2 733 600	2 480 301	3 225 648	2 480 301	3 225 648	Non conforme pour absence d'autorisation d'exercer	/
MEL Services	1 972 800	2 589 400	1 972 800	2 589 400	2 229 120	2 923 780	2 229 120	2 923 780	Conforme	2 ^{ème}
Service Etoile Bénie (S.E.B)	1 884 330	2 459 940	1 884 330	2 459 940	2 148 363	2 802 534	2 148 363	2 802 534	Conforme	1er
Harmonie Service (HA.RE.CA)	1 992 618	2 631 824	1 992 618	2 631 824	2 227 880	2 941 006	2 227 880	2 941 006	Conforme	3 ^{ème}
Centre de conférence Yeelba de Ziniaré	1 997 559	2 601 412	1 997 559	2 601 412	2 286 595	2 975 633	2 286 595	2 975 633	Conforme	4 ^{ème}
Christian Services	1 777 500	2 308 000	1 777 500	2 308 000	2 044 530	2 652 880	2 044 530	2 652 880	Non conforme pour offre anormalement basse après application du seuil tolérable de 5% au montant maximum TTC corrigé	/
Etablissement la Grâce Divine	2 336 481	3 049 473	2 336 481	3 049 473	2 664 932	3 475 557	2 664 932	3 475 557	Conforme	6 ^{ème}
Privilège Hôtel	2 002 500	2 620 000	2 002 500	2 620 000	2 274 750	2 974 000	2 274 750	2 974 000	Conforme	5 ^{ème}
Attributaires	Lot 1: Wouré services pour un montant minimum TTC de neuf millions cinq cent quatre-vingt-neuf mille cinq cent cinquante-neuf (9 589 559) francs CFA et un montant maximum TTC de treize millions sept cent quatre-vingt-trois mille six cent dix-neuf (13 783 619) francs CFA, avec un délai d'exécution de trente (30) jours par commande; Lot 2: Express Café Resto pour un montant minimum TTC de deux millions trois cent vingt-huit mille six cents (2 328 600) francs CFA et un montant maximum TTC de trois millions quatre-vingt-un mille deux cents (3 081 200) francs CFA, avec un délai d'exécution de trente (30) jours par commande;								ois	
	Lot 3: Ser trois cent	vice Etoile E trente (1 884	Bénie (S.E.E 4 330) franc	B) pour un n s CFA et ur	nontant min n montant n	nimum HTVA naximum HT	de un millie VA de deux	millions qu	quatre-vingt-quatre atre cent cinquante- ar commande.	

CENTRALE D'ACHAT DES MEDICAMENTS ESSENTIELS GENERIQUES ET DE CONSOMMABLES MEDICAUX Demande de prix à commande n° 2024-06 pour la protection phytosanitaire et la dératisation des magasins de la CAMEG Publication de l'avis : Quotidien N° 4034 du mercredi 18 décembre 2025 - Date de dépouillement : 10/01/2025. Financement : Budget CAMEG 2025 Lot 1 : Protection phytosanitaire des magasins de la zone de Ouagadougou **Montant F CFA HTVA Montant F CFA TTC** Observations N Soumissionnaires Corrigé Lu Corrigé Lu Min: 3 472 740 Min: 3 472 740 Conforme: 1^e SOS TERMITES 1 NA NA Max: 13 890 960 Max: 13 890 960 Min: 3 292 200 Min: 3 292 200 Non conforme pour offre anormalement **GROUPE MAJOR** 2 NA NA Max: 13 168 800 Max: 13 168 800 basse Min: 2 538 900 Min · 2 538 900 Non conforme pour offre anormalement 3 SN SIPA PARE NA NA Max : 10 155 600 Max : 10 155 600 ETW AGRI Min: 4 115 250 Min: 4 115 250 Conforme : 2^{ème} 4 INVEST Max: 16 461 000 | Max: 16 461 000 E= 17 466 360 F CFA SOS TERMITES pour un montant minimum de trois millions quatre cent soixante-douze mille sept cent quarante Attributaire (3 472 740) francs CFA TTC et un montant maximum de treize millions huit cent quatre-vingt-dix- mille neuf cent soixante (13 890 960) francs CFA TTC. ot 2 : Protection phytosanitaire des magasins loués de la zone de Ouagadougou Montant F CFA HTVA Montant F CFA TTC Soumissionnaires N Observations Lu Corrigé Corrigé Lu Min: 1876 200 Min: 1876 200 Conforme: 1 SOS TERMITES NΑ NA Max: 7 504 800 Max: 7 504 800 Min: 1806816 Min: 1 806 816 Non conforme pour offre anormalement 2 **GROUPE MAJOR** NA NA Max: 7 227 264 Max: 7 227 264 basse Min: 1 320 000 Min: 1 320 000 Non conforme pour offre anormalement 3 SN SIPA PARE NA Max: 5 280 000 Max: 5 280 000 basse Min: 2 180 640 ETW AGRI Min: 2 180 640 Conforme : 2^{ème} NA NA **INVEST** 8 722 560 Max: 8 722 560 Max: M= 8 632 502,40 F CFA 0.85M= 7 337 627,04 F CFA 1.15M= 9 927 377,76 F CFA E= 9 440 000F CFA P= 7 421 256.00 F CFA SOS TERMITES pour un montant minimum d'un million huit cent soixante-seize mille deux cent (1 876 200) F Attributaire CFA TTC et un montant maximum de sept millions cinq cent quatre mille huit cent (7 504 800) francs CFA TTC. t 3 : Protection phytosanitaire des magasins de Fada N'Gourma et de Tenkodogo Montant F CFA HTVA Montant F CFA TTC Soumissionnaires Observations Corrigé Lu Corrigé Min: 1 359 360 Min · 1 359 360 SOS TERMITES NA NA Conforme: 1er Max: 5 437 440 Max: 5 437 440 Min: 1 262 788,8 Min: 1 262 788,8 Non conforme pour offre anormalement 2 **GROUPE MAJOR** NA NA Max: 5 051 155,2 Max: 5 051 155,2 basse Min:1310400 Min: 1 310 400 3 SN SIPA PARE Conforme: 2è NA Max: 5 241 600 Max: 5 241 600 **ETW AGRI** Min: 1546272 Min: 1546272 Conforme : 2è ex NA NA **INVEST** Max: 6 185 088 Max: 6 185 088 E= 6 822 760F CFA SOS TERMITES pour un montant minimum d'un million trois cent cinquante-neuf mille trois cent soixante (1 359 Attributaire 360) francs CFA TTC et un montant maximum de cinq millions quatre cent trente-sept mille quatre cent quarante (5 437 440) francs CFA HTVA Lot 4 : Protection phytosanitaire des magasins de Gaoua, de Bobo-Dioulasso et de Dédougou Montant F CFA HTVA **Montant F CFA TTC** Soumissionnaires Observations Lu Corrigé Corrigé Min: 2 279 760 Min: 2 279 760 Conforme: 1 SOS TERMITES NA NA Max: 9 119 040 Max: 9 119 040 Min: 2 180 640 Min: 2 180 640 Non conforme pour offre anormalement 2 **GROUPE MAJOR** NA NA Max: 8 722 560 Max: 8 722 560 basse Min: 1 584 000 Min: 1 584 000 Non conforme pour offre anormalement 3 SN SIPA PARE NA NA Max: 6 336 000 Max: 6 336 000 basse Conforme : 2^{eme} Min: 2 647 920 Min: 2 647 920 **ETW AGRI** INVEST Max: 10 591 680 | Max: 10 591 680 E= 11 461 340 F CFA P= 8 977 440,00 F CFA M= 10 467 780,00 F CFA 0.85M= 8 897 613,00 F CFA 1.15M= 12 037 947,00 F CFA SOS TERMITES pour un montant minimum de deux millions deux cent soixante-dix-neuf mille sept cent soixante (2 279 760) francs CFA TTC et un montant maximum de neuf millions cent dix-neuf mille quarante (9 119 040) Attributaire francs CFA TTC. Lot 5 : Protection phytosanitaire des magasins de Ouahigouya et de Dori Montant F CFA HTVA Montant F CFA TTC Soumissionnaires Observations Lu Corrigé Corrigé Min: 1716 900 Min: 1716 900 Conforme: 1er SOS TERMITES NA NA Max: 6 667 600 Max: 6 667 600 Min: 1 932 840 Min: 1932 840 Conforme: 2ème 2 GROUPF MAJOR NA NA Max: 7 731 360 Max: 7 731 360 Min: 1 323 000 Min: 1 323 000 Non conforme pour offre anormalement 3 SN SIPA PARE NA NA Max: 5 292 000 Max: 5 292 000 basse Non conforme : Erreur sur la quantité de FTW AGRI Min: 1801152 Min: 2 364 012 l'item 2 (2600m² au lieu de 1 600m²) ayant NA NA **INVEST** Max: 7 204 608 Max: 9 456 048 entrainer une correction de 31.15% Ecartée M= 7 667 405,33 F CFA 0.85M= 6 517 294,53 F CFA E= 8 191 560F CFA P= 6 881 173,33 F CFA 1.15M= 8 817 516.13 F CFA SOS TERMITES pour un montant minimum d'un million sept cent seize mille neuf cents (1 716 900) francs CFA Attributaire TTC et un montant maximum de six millions six cent soixante-sept mille six cent (6 667 600) francs CFA TTC.

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE DE L'ALPHABETISATION ET DE LA PROMOTION DES LANGUES NATIONALES

Demande de prix N°2025-015/MEBAPLN/SG/DMP du 11/03/2025 pour l'acquisition d'ustensiles de cuisine et de foyers améliorés au profit de PCS-PAM - Financement : Budget Etat, Exercice 2025.

	Publication de l'Avis : Quotidien des Marchés publics N°4096 du vendredi 14/03/2025.										
	Ouverture de					is : 22. Nombre de lots : Lot unique	ı				
N°	Entreprises	Montant lu pul		Montant		Observations	Rang				
10.	TUNIQUE : Domando	HTVA	TTC	HTVA	TTC	 cquisition d'ustensiles de cuisine et de	_				
LO	I UNIQUE : Demande	•	amélio Born	orés au profit de ne inférieure : 15 (5% de la borne	PCS-PAM 780 259		e loyers				
01	IMA TECHNOLOGIES SARL	13 527 800	-	13 527 800	15 962 804	Conforme et qualité	9 ^{ème}				
02	CABLERIE DU FASO	-	15 856 250	13 437 500	15 856 250	Conforme et qualité	7 ^{ème}				
03	AES	13 330 000	-	13 330 000	15 729 400	Conforme et qualité	6 ^{me}				
04	TID TRANSPORT LOGISTIQUE	13 200 014	-	13 728 825	16 200 014	Non-retenu Montant HTVA mentionné sur la lettre de soumission (13 200 014) diffère de celui du Bordereau des prix (13 728 825)	-				
05	SODIKAD	-	15 576 165	13 200 140	15 576 165	Conforme et qualité	2 ^{ème}				
06	LYNOVE SARL	15 050 000	ı	15 050 000	17 759 000	Conforme et qualité	16 ^{ème}				
07	AD SUPERFICIE	•	19 794 943	16 775 375	19 794 943	Conforme et qualité	19 ^{ème}				
08	HEMA SERVICES			12 448 500	14 448 500	Non-retenu Offre devenue anormalement basse après l'application du rabais proposé de 3,5% sur le montant HTVA soit 451 500F de remise suite à la lettre N°000152 en date du 03/04/2025 (Cf. Article 115, alinéa 6 du Décret 2024-1748)	-				
09	SADEC	-	15 856 250	13 437 500	15 856 250	Conforme et qualité	7 ^{ème ex}				
10	WIG	-	15 678 660	13 287 000	15 678 660	Conforme et qualité	5 ^{ème}				
11	LIFA BUSINESS CENTER	15 910 000	-	15 910 000	18 773 800	Conforme et qualité	18 ^{ème}				
12	SL.CGB SARL	13 975 000	16 490 500	13 975 000	16 490 500	Conforme et qualité	12 ^{ème}				
13	EKRAF MULTISERVICE	13 222 500	-	13 222 500	15 602 550	Conforme et qualité	3 ^{ème}				
14	DAN-BARKI TRADING SARL	14 190 000	-	14 190 000	16 744 200	Conforme et qualité	15 ^{ème}				
15	AMG SARL	-	16 617 350	14 082 500	16 617 350	Conforme et qualité	14 ^{ème}				
16	NAFA NAANA	-	18 012 700	15 265 000	18 012 700	Conforme et qualité	17 ^{ème}				
17	BURPRO PRESTATIONS	13 548 440	-	13 548 440	15 987 159	Conforme et qualité	10 ^{ème}				
18	AZ NEW CHALLENGE	-	15 475 700	13 115 000	15 475 700	Conforme et qualité	1 ^{er}				

ATTRIBUTAIRE

SARL LANAYA K-

STC SARL

WEND DAABO

MULTI-VISION GLOBAL SAMY

SERVICES SARL

19

20

22

AZ NEW CHALLENGE pour un montant de dix-sept millions six cent trente-cinq mille cent (17 635 100) F CFA TTC après une augmentation des quantités de 30 unités à l'item 1, 30 unités à l'item 2 et 30 unités à l'item 3 entrainant une augmentation du montant TTC de deux millions cent cinquante-neuf mille quatre cents (2 159 400) FCFA soit une variation de 13,95% avec un délai d'exécution de trente (30) jours.

14 841 450

16 591 980

15 602 550

16 236 800

Non-retenu

1748)

Conforme et qualité

Conforme et qualité

Conforme et qualité

Offre devenue anormalement basse après l'application du rabais proposé de 2,5% sur le montant HTVA soit

322 500F de remise suite à la lettre N°000152 en date du 03/04/2025 (Cf. Article 115, alinéa 6 du Décret 2024-

13^{ème}

3ème ex

11^{ème}

DEMANDE DE PRIX N° n°2025-0016/MEBAPLN/SG /DMP du 18/03/2025 POUR L'IMPRESSION ET LA REPRODUCTION DE DOCUMENTS AU PROFIT DE LA DGQEP, DE LA DGF ET DE LA DGESS (MARCHE A COMMANDES).

12 577 500

14 061 000

13 222 500

13 760 000

Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2025 - Publication : Revue des Marchés Publics n°4098 du mardi 18/03/2025 ;

Nombre de concurrents : quinze (15) - Date de dépouillement 08/04/2025.

Références convocations : lettre N°2025-0034/MEBAPLN/SG/DMP/sse-ppm du 04/04/2025

15 222 000

15 602 550

14 061 000

13 760 000

N°	Soumissionnaires	Montants lus en FCFA	Montants corrigés en FCFA TTC	Observations						
	Lot 1 : Impression et reproduction de documents au profit de la DG-QEP (marché à commandes).									

		M = 9 160 930 / 0,85M = 7 786	790 / Seuil de tolérand	ce = 7 397 451
1	AZA SERVICES	Mini : 4 800 000 FCFA HTVA Maxi: 6 900 000 FCFA HTVA	Mini : 5 664 000 Maxi : 8 142 000	Conforme
2	ALBATROS AFRIQUE	Mini : 5 091 700 FCFA TTC Maxi: 7 575 600 FCFA TTC	Mini : 5 091 700 Maxi : 7 575 600	Offre anormalement basse mais dans le seuil de tolérance, classé 2 ^{ème}
3	INTER GRAPHIC	Mini : 5 053 468 FCFA TTC Maxi : 7 524 624 FCFA TTC	Mini : 5 053 468 Maxi : 7 524 624	Offre anormalement basse mais dans le seuil de tolérance, classé 1 ^{er}
4	HYPPOL SERVICES	Mini : 5 277 526 FCFA TTC Maxi : 7 899 675 FCFA TTC	-	Non conforme pour l'essentiel pour non- conformité des spécifications techniques proposées à l'item 3
5	B.C.S Sarl	Mini : 5 348 381 FCFA TTC Maxi: 8 001 424 FCFA TTC	Mini : 5 348 381 Maxi : 8 001 424	Conforme
6	Le Pèlerin	Mini : 4 825 400FCFA HTVA Maxi: 6 697 200 FCFA HTVA	Mini : : 5 693 972 Maxi : 7 902 696	Conforme
7	SONAZA	Mini : 5 521 220 FCFA TTC Maxi: 7 999 810 FCFA TTC	Mini : 5 173 120 Maxi : 7 477 660	Incohérence entre le montant en lettre (mille cinq cents) et en chiffre (1650) à l'item 21 entrainant une variation de -6,53%. Offre anormalement basse mais dans le seuil de tolérance
8	K.M.A.S TRADE SARL	Mini : 4 403 800 FCFA HTVA Maxi: 6 578 400 FCFA HTVA	Mini : 5 196 484 Maxi : 7 762 512	Offre anormalement basse mais dans le seuil de tolérance
9	GRATECS	Mini : 5 694 090 FCFA TTC Maxi : 8 034 620 FCFA TTC	Mini : 5 694 090 Maxi : 8 034 620	Conforme
10	ENTREPRISE IBN SAID SARL	Mini : 4 699 000 FCFA HTVA Maxi : 6 744 500 FCFA HTVA	Mini : 5 544 820 Maxi : 7 958 510	Conforme
11	BURKIMBI PRESTATION SARL	Mini : 5 384 340 FCFA TTC Maxi : 8 000 400 FCFA TTC	Mini : 5 384 340 Maxi : 8 000 400	Conforme
12	DEFI GRAPHIC	Mini : 5 810 473 FCFA TTC Maxi : 9 480 167 FCFA TTC	Mini : 5 820 975 Maxi : 8 665 967	-Erreur de résultat de l'opération à l'item 3 : 1780f x 6=10 680 f et non 1780 f -Erreur de résultat de l'opération à l'item 21 : 2 300 f x 1 500 = 3 450 000 f et non 3 795 000 f. soit une variation de 8,59%
13	ALL BUSINESS INTERNATIONAL SARL	Mini : 5 638 600 FCFA HTVA Maxi : 8 454 800 FCFA HTVA	Mini : 5 123 232 Maxi : 7 682 031	Rabais de 23% sur les montants minimum et maximum hors taxe Offre anormalement basse mais dans le seuil de tolérance
14	IMPRIMERIE FRATERNITE DU FASO	Mini : 5 402 040 FCFA TTC Maxi : 8 002 170 FCFA TTC	Mini : : 5 402 040 Maxi : 8 002 170	Conforme
	Lot 2 : Impression et	t reproduction de documents a	u profit de la DGF et de	la DGESS (marché à commandes)
1	ALBATROS AFRIQUE	M = 13 709 295 / 0,85M = 11 652 Mini : 7 129 855 FCFA TTC Maxi : 11 227 995 FCFA TTC	Mini : 7 129 855 Maxi : 11 204 395	Erreur de quantité maximum à l'item 1 de IMPRESSION : 150 et non 200, soit une variation de - 0,21% Offre anormalement basse mais dans le seuil de tolérance
2	INTER GRAPHIC	Mini : 7 066 489 FCFA TTC Maxi : 11 137 253 FCFA TTC	Mini : 7 066 489 Maxi : 11 113 653	Erreur de quantité maximum à l'item 1 de IMPRESSION : 150 et non 200, soit une variation de - 0,21% Offre anormalement basse mais dans le seuil de tolérance, classé 2ème
3	HYPPOL SERVICES	Mini : 7 503 148 FCFA TTC Maxi : 11 850 716 FCFA TTC	-	Non conforme pour l'essentiel pour non- conformité des spécifications techniques proposées aux items 3, 4, 5 et 6
4	B.C.S Sarl	Mini : 7 596 722 FCFA TTC Maxi : 12 000 423 FCFA TTC	Mini : 7 596 722 Maxi : 12 000 423	Conforme
5	Le Pèlerin	Mini : 6 536 650 FCFA HTVA Maxi : 10 063 590 FCFA HTVA	Mini : : 7 713 247 Maxi : 11 875 036	Conforme
6	SONAZA	Mini : 7 799 800 FCFA TTC Maxi : 12 004 140 FCFA TTC	Mini : 7 799 800 Maxi : 12 004 140	Conforme
7	K.M.A.S TRADE SARL	Mini : 6 033 250 FCFA HTVA Maxi : 9 842 150 FCFA HTVA	Mini : : 7 119 235 Maxi : 11 613 737	Offre anormalement basse mais dans le seuil de tolérance
8	NIDAP	Mini : 7 622 800 FCFA TTC Maxi : 11 935 936 FCFA TTC	Mini : : 7 622 800 Maxi : 11 935 936	Conforme
9	GRATECS	Mini : 7 510 995 FCFA TTC Maxi : 11 689 080 FCFA TTC	Mini : : 7 510 995 Maxi : 11 689 080	Conforme
10	ENTREPRISE IBN SAID SARL	Mini : 6 524 000 FCFA HTVA Maxi : 10 089 500 FCFA HTVA	Mini : 7 698 320 Maxi : 11 906 436	Erreur de sommation du montant total HTVA du maxi : 10 090 200 f et non 10 089 500 f, soit une variation de 0,01% Conforme
11	BURKIMBI PRESTATION SARL	Mini : 7 788 000 FCFA TTC Maxi : 12 026 914 FCFA TTC	-	Non conforme pour l'essentiel pour non- conformité des spécifications techniques proposées aux items 4, 5 et 6
12 13	DEFI GRAPHIC ALL BUSINESS	Mini : 7 985 650 FCFA TTC Maxi : 12 421 978 FCFA TTC Mini : 7 693 000 FCFA HTVA	Mini : 7 985 650 Maxi : 12 421 978 Mini : : 6 986 225	Conforme -Rabais de 23% sur les montants minimum et

	INTERNATIONAL SARL	Maxi : 12 629 000 FCFA HTVA	Maxi : 11 475 075	maximum hors taxe -Incohérence entre montant en lettre (deux mille) et en chiffre (2200) à l'item 2 de IMPRESSION, soit une variation de 0,36%. Offre anormalement basse mais dans le seuil de tolérance, classé 1 ^{er}
14	IMPRIMERIE FRATERNITE	Mini : 7 646 400 FCFA TTC	Mini : 7 646 400	Conforme
114	DUFASO	Maxi: 12 038 950 FCFA TTC	Maxi · 12 038 950	Contonne

LOT 1 : INTER GRAPHIC pour un montant minimum de Cinq millions cinquante-trois mille quatre cent soixantehuit (5 053 468) FCFA TTC et un montant maximum de Sept millions cinq cent vingt-quatre mille six cent vingtquatre (7 524 624) FCFA TTC avec un délai d'exécution de 30 jours par commande ;

Attributaires :

LOT 2 : ALL BUSINESS INTERNATIONAL SARL pour un montant minimum de six millions neuf cent quatrevingt-six mille deux cent vingt-cinq (6 986 225) FCFA TTC et un montant maximum de Onze millions quatre cent soixante-quinze mille soixante-quinze (11 475 075) FCFA TTC avec un délai d'exécution de 30 jours par commande.

SOCIETE NATIONALE DE L'AMENAGEMENT DES TERRES ET DE L'EQUIPEMENT RURAL

Manifestation d'intérêt N°2025-005/SONATER/DG/SPM pour le recrutement d'un bureau d'ingénierie chargé du suivi-contrôle des travaux d'aménagement de 450 ha de périmètre irrigué à Bossora dans la province du Houet, région des Hauts-Bassins au profit du Programme de Résilience du Système Alimentaire en Afrique de l'Ouest, composante Burkina Faso (PRSA-BF)

Financement : Don GAFSP TF B07227, Don IDA D921-BF, Accord de crédit 6995-BF du 21 décembre 2021

Référence STEP : BF-UCP/PRSA-BF-473829-CS-QCBS

Lettre de convocation de la CAM n°2025-0073/SONATER/DG/SPM du 18 mars 2025

Nombre de soumissionnaires : 16

				Nombre	Ancienneté			
Nº nli	Consultants		Nationalité	d'expériences	du	Rang	Observations	
ia bii	Consultants		Nationante	similaires	consultant	Rang	Observations	
		MASSIVE Dynamic Sarl	Burkinabè	Sillilailes	15 ans	Non		
01	Groupement	WEST Ingénierie	Guinée	- 00	19 ans	classé	Non retenu	
		BERA	Burkinabè		38 ans	Classe		
02	Groupement	CAFI-B	Burkinabè	03	14 ans	1 ^{er}	Retenu	
		NOVEC Mali SAS	Malien		13 ans	Non		
03	Groupement	GERTEC	Burkinabè	- 00	27 ans	classé	Non retenu	
		INTELECO Consulting	Malienne		19 ans			
04	Groupement	SCET	Malienne	01	21 ans	5 ^{ème} ex.	Retenu	
		AC CONCEPT	Burkinabè		14 ans			
05 G	Groupement	SAED	Malienne	03	20 ans	1 ^{er} ex	Retenu	
	Groupernerit	BADI	Malienne	_ 03	8 ans	I ex	Reteriu	
		BADI	ivialienne		Information			
00	0	HYDRO-ADVISOR	Marocain	00	non fournie	Non	Non retenu	
06	Groupement	CEI-C	Burkinabè	00	6 ans	classé	Non retenu	
	Croupomont	GMP Sarl	Guinéen		30 ans	Non		
0.7				- 00			N	
07	Groupement	I-SEPT CEITP	Malienne		27 ans	classé	Non retenu	
- 00	OFTDI	CETTP	Burkinabè	0.4	15 ans	rème .	Ditte	
80	CETRI	TOIN!!O TO	Burkinabè	01	26 ans	5 ^{ème} ex.	Retenu	
09	Groupement	CIN'S-IC	Burkinabè	- 00	9 ans	Non	Non retenu	
		DT Construct	Camerounais		17 ans classé			
		SERTAS	Malienne		22 ans			
10	Groupement	OZED Ingénieurs	Burkinabè	- 00	9 ans	Non	Non retenu	
		SENENGINEERING International S.A	Sénégalais		10 ans	classé		
11	Groupement	AC3E	Burkinabè	03	29 ans	1 ^{er} ex	Retenu	
-	Groupernerit	BETICO Mali	Malienne	03	31 ans	I ex	Reteriu	
12	Groupement	SICAD	Tchadiens	00	Information non fournie	Non	Non retenu	
		SETID	Malienne		2 ans	classé		
		CINTECH SA	Burkinabè		47 ans	=àma		
13	Groupement	BNETD	Ivoirien	01	31 ans	5 ^{ème}	Retenu	
14	STUDI		Tunisien	00	34 ans	Non classé	Non retenu	
45		BAC Sarl	Burkinabè	00	13 ans	Non	N	
15	Groupement	BIRAD Sarl	Malienne	- 00	30 ans	classé	Non retenu	
16	FASO Ingénie		Burkinabè	02	16 ans	4 ^{ème}	Retenu	

LOTERIE NATIONALE BURKINABE

Manifestation d'intérêt N°2025-002M/LONAB/DG/DPS/DMA pour le recrutement de cabinets d'avocats pour l'assistance juridique et judiciaire de la LONAB 2025. Budget de la LONAB exercice 2025 ;

Reference et date de publication de l'avis : Quotidien n°4089 du mercredi 05/03/2025 ;

Nombre de plis reçus : Sept (07) ; Date de dépouillement : jeudi 20 mars 2025 ; Date de délibération : lundi 07 avril 2025 ; Lettre de convocation : N° NC 2025/083/LONAB/DG/DPS/DMA du 02 avril 2025 ; Nombre de lot : Deux (02).

					B/DG/DF S/DIVIA du 02		(02)
N°	Consultants	Lots	Domaine d'activité	Nombre d'année d'expérience	Nombre de références similaires justifiées (contrats et attestations de bonne fin)	Classement	Conclusion / Observations
							Non Retenu
1	Cabinet CONSILIUM	1 et 2	Oui	14	00	Non classé	Le candidat est dans le domaine. Il a fourni les références similaires justifiées par les pages de garde et de signature des contrats mais il n'a pas joint les attestations de bonne exécution.
							Retenu pour le Lot 1 et lot 2
2	Cabinet SISSILI CONSEIL	1 et 2	Oui	08	02	3ème	Le candidat est dans le domaine. Il a fourni deux (02) références similaires justifiées par les pages de garde et de signature des contrats ainsi que les attestations de bonne fin d'exécution.
							Non Retenu
3	Cabinet NEBIE AVOCATS	1 et 2	Oui	12	00	Non classé	Le candidat est dans le domaine. Il a fourni les attestations de bonne exécution sans les références similaires par les pages de garde et de signature des contrats
							Non Retenu
4	Cabinet LEGALIS ADVISORY	1 et 2	Oui	14	00	Non classé	Le candidat est dans le domaine. Il a fourni les références similaires justifiées par les pages de garde et de signature des contrats mais il n'a pas joint les attestations de bonne exécution
							Retenu pour le Lot 1 et lot 2
5	Cabinet D'AVOCAT MAITRE SALIFOU DEMBELE	1 et 2	Oui	08	08	1 ^{er}	Le candidat est dans le domaine. Il a fourni huit (08) références similaires justifiées par des pages de garde et de signature des contrats ainsi que les attestations de bonne exécution.
							Non Retenu
6	Cabinet HOREB	1 et 2	Oui	08	00	Non classé	Le candidat est dans le domaine mais les attestations de bonne exécution fournies ne correspondent pas aux références similaires fournies.
							Retenu pour le Lot 1 et lot 2
7	Cabinet TRUST WAY	1 et 2	Oui	11	03	2ème	Le candidat est dans le domaine. Il a fourni trois (03) références similaires justifiées : par des pages de garde et de signature des contrats ainsi que les attestations de bonne exécution.

SOCIETE NATIONALE BURKINABE D'HYDROCARBURES (SONABHY)

DEMANDE DE PRIX N°2025-022/MICA/SONABHY POUR L'ACQUISITION DE PETITS OUTILLAGES AU PROFIT DE LA SONABHY A

BINGO; ET A BOBO-DIOULASSO; Financement: budget SONABHY, exercice 2025; Publication de l'avis : quotidien des marchés Publics 4096 vendredi 14 mars 2025 ;

Nombre de plis reçus : quatorze (14) ; Nombre de lots : deux (02) ; Date de délibération :14/04/2025

Montant total des offres conformes = 218 627 804, P = 54 656 951 0,4*P = 21 862 780 0,6*E = 36 000 000

M=(0.4P+0.6E)= 57 862 780 0,85M= **49 183 363** 1,15M= **66 542 197**

5%*0,85M= 2 459 168 E= 60 000 000

(0,85M - 5%*0,85M = **46 724 195** Montants lus Soumissionnaires Montants corrigés Rang Observations TTC HTVA TTC Lot 01 : acquisition de petits outillages au profit de la SONABHY à Bingo Offre écartée : la lettre de BRUDERSCHAFT Non soumission non conforme (d'appels 38 988 000 46 005 840 d'offre fournie en lieu et place d'une SARL classé demande de prix Offre écartée : la lettre de soumission non conforme (d'appels ISRAËL BUSNESS Non 39 031 000 46 056 580 d'offre fournie en lieu et place d'une CENTER classé demande de prix); absence de garantie de soumission Offre écartée : aucune précision de la marque au niveau des items 10. 13, 14,15,16, 18,19, 20,21,22, 23, Non **BMS SERVICES** 45 761 000 53 997 980 classé 24, 28 jusqu'à 33 propose ATEX qui n'est pas une marque mais plutôt un organisme de certification ITEEM LABS & 45 480 000 53 666 400 45 480 000 53 666 400 1^{er} Conforme SERVICES Offre écartée : la lettre de **GENERAL** CONSTRUCTION Non soumission non conforme (d'appels 40 651 000 47 968 180 IMMOBILIER ET classé d'offre fournie en lieu et place d'une **SERVICE** demande de prix) Conforme: SOCIETE DE DISTRIBUTION, DE Discordance au niveau de l'item 6 4^{ème} COMMERCE ET 46 919 300 55 364 774 46 915 300 55 360 054 montant en lettre cent dix D'AMENAGEMENT mille/chiffre 110 400 ce qui entraine une variation (-4000) soit un taux de SARL -0,36% Non Offre écartée : prospectus non **ECO SERVICE** 37 455 000 44 196 900 classé fourni Offre écartée : aucune précision de la marque au niveau des items 10, Non 14,15,16, 18,19, 20,21,22, 23, 24, E.K.S.F SARL 43 650 000 51 507 000 classé 28, 29, 30, 31, 32et 33 propose ATEX n'est pas une marque mais plutôt un organisme de certification 3ème 46 542 500 46 542 500 54 920 150 KCD SARL 54 920 150 Conforme SADEC 46 340 000 54 681 200 46 340 000 54 681 200 Conforme Offre écartée : les photos proposées aux items 1, 2, 8 et 9 ne Non DEC COM BURKINA 40 440 000 47 719 200 classé sont pas conforme avec les photos des références demandées 0,6*E= 14 400 000 5%*0.85M= 961 827 (0.85M - 5%*0.85M) = 18 274 704Non Offre écartée : prospectus non **ECO SERVICE** 14 989 500 17 687 610 classé fourni Offre écartée : garantie de **UNIVERS DES** soumission non conforme (600 000 Non MATERIALIX 17 562 250 20 723 455 FCFA proposé en lieu et place de classé **AFRIQUE** 700 000 FCFA requis; prospectus non fournis Offre écartée : spécifications techniques incomplètes : aucune Non 18 500 000 21 830 000 précision de la marque à tous les **PAWLAWALI** classé items -prospectus non fournis GOOWILL Conforme PERFORMANCE ET Erreur de sommation de 22 612 361 2^{ème} 19 163 000 22 612 340 19 163 018 22 612 361 SOLUION (GPS au lieu de 22 612 340 variations de SARL) 21 soit un taux de 0,0001% Offre écartée : garantie de soumission non conforme (600 000 Non SADEC 16 210 000 19 127 800 FCFA proposé en lieu et place de classé 700 000 FCFA requis

DEC COM BURKINA	16 210 000	19 127 800	-	-	Non classé	Offre écartée: spécifications techniques non conforme (à l'item 8 référence ADM.J8PB proposé en lieu et place de AT. J8PB requis, item 9 la référence 83SH.JP9APF requis ne figure pas dans la plage des références proposées
ITEEM LABS & SERVICES	15 715 000	18 543 700	15 715 000	18 543700	1 ^{er}	Conforme

Lot 01 : ITEEM LABS & SERVICES pour un montant de quarante-cinq millions quatre-cent quatre-vingt mille (45 480 000) Francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.

Lot 02 : ITEEM LABS & SERVICES pour un montant de quinze millions sept cent quinze mille (15 715 000) Francs CFA HTVA avec un délai

d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours. DEMANDE DE PRIX N°2025-017/MICA/SONABHY POUR L'ACQUISITION DE PRODUITS D'ENTRETIEN AU PROFIT DE LA SONABHY A OUAGA, BINGO, KAYA ET A BOBO; Financement: budget SONABHY, exercice 2025; Publication de l'avis : quotidien des marchés Publics 4086 vendredi 28 février 2025 ; Nombre de plis reçus : vingt-six (26) ; Nombre de lots : trois (03) ; Date de délibération :14/04/2025 Montant total des offres conformes =226 064 677, P 16 147 477 0,4*P = 6 458 991 0,6*E=12 000 000 M=(0.4P+0.6E)=18 458 991 0,85M=**15 690 142** 1,15M= **21 227 839** 5%*0,85M=784 507 (0,85M - 5%*0,85M =14 905 635 Montants lus Montants corrigés Soumissionnaires Rang Observations HTVA HTVA TTC TTC Lot 01 : Acquisition de produits d'entretien au profit de la SONABHY à Ouaga Offre écartée : Mini: 10 886 640 Mini: 10 886 640 ACHEL SARI non précision de la marque propose Maxi: 13 430 020 Maxi: 13 430 020 classé au niveau de l'item 4 Mini: 8 943 890 Mini: 8 943 890 GOLDEN Mini: 10 553 790 Mini: 10 553 790 Non Anormalement basse RESTAURANT Maxi: 11 843 595 Maxi: 13 975 442 Maxi: 11 843 595 Maxi: 13 975 442 classé Mini: 9 193 890 Mini 10 848 790 Mini: 9 193 890 Mini 10 848 790 Non WTG Anormalement basse Maxi: 12 143 595 Maxi: 12 143 595 Maxi: 14 329 442 Maxi: 14 329 442 classé Offre écartée : Mini: 12 644 626 Mini: 12 644 626 Non la lettre de soumission non **EZOF** Maxi: 17 056 257 Maxi: 17 056 257 conforme (d'appels d'offre fournie en classé lieu et place d'une demande de prix) PATHE SERVICES Mini: 10 778 000 Mini: 12 718 040 Mini: 10 778 000 Mini: 12 718 040 10^{ème} Conforme INTERNATIONAL Maxi: 14 409 500 Maxi: 17 003 210 Maxi: 14 409 500 Maxi: 17 003 210 TRESOR DU FASO Mini: 10 697 000 Mini: 12 622 460 Mini: 12 622 460 Mini: 10 697 000 COMMERCE Conforme Maxi: 16 505 250 Maxi: 13 987 500 Maxi: 16 505 250 Maxi: 13 987 500 GENERAL Conforme Rabais de 18,5% dont une Mini: 12 405 000 Mini: 14 637 900 Mini: 10 110 075 Mini: 11 929 889 5^{ème} PLANET SERVICES diminution d'un montant de 2 294 Maxi: 16 695 000 Maxi: 19 700 100 Maxi: 13 606 425 Maxi: 16 055 582 925 sur le minimum et 3 088 575 sur le maximum Conforme (discordance entre le prix unitaire en lettre 100 et en chiffre Mini: 10 789 500 Mini: 12 731 610 Mini: 10 429 500 Mini: 12 306 810 200) **ECO AFRIQUE** 1^{er} Maxi: 13 356 500 Maxi: 15 760 670 Maxi: 12 716 000 Maxi: 15 004 880 une variation de -3,46% du montant minimum et 4,65% du montant maximum AGENCE DE Offre écartée : spécifications COMMUNICATION Mini: 10 317 500 Mini: 10 317 500 Non techniques incomplètes : aucune UNIVERSAL Maxi: 14 403 500 Maxi: 14 403 500 précision des marques aux item 5 et classé INNOVATION 11 Offre écartée : spécifications BEEN GLOBAL Mini: 11 523 000 Mini: 11 523 000 techniques incomplètes (aucune Non précision de la marque au niveau de SERVICE (BGS) Maxi: 16 141 250 Maxi: 16 141 250 classé tous les items) Offre écartée : la lettre de A7 NFW Mini: 13 696 260 soumission non conforme (la lettre Non CHALLENGE Maxi: 18 228 050 classé d'appels d'offre fournie en lieu et place d'une demande de prix) Mini: 10 007 650 Mini: 11 809 027 Mini: 10 007 650 Mini: 11 809 027 3^{ème} SELECT HOUSE Conforme Maxi: 15 871 649 Maxi: 13 450 550 Maxi: 15 871 649 Maxi: 13 450 550 Conforme **IBRAHIM** Rabais de 6% dont une diminution Mini: 11 606 000 Mini: 13 695 080 Mini: 10 909 640 Mini: 12 873 375 DISTRIBUTION ET 12^{ème} d'un montant de 696 360 sur le Maxi: 16 903 000 Maxi: 19 945 540 Maxi: 15 888 820 Maxi: 18 748 808 CONSTRUCTION minimum et 1 014 180 sur le maximum FASO COMMERCE Mini: 10 276 500 Mini: 12 126 270 Mini: 10 276 500 Mini: 12 126 270 GENERAL ET Conforme 4ème Maxi: 16 027 350 Maxi: 16 027 350 Maxi: 13 582 500 Maxi: 13 582 500 SERVICE (FCGS) Conforme Mini: 11 521 750 Mini: 13 595 665 Mini: 11 521 750 Mini: 13 595 665 Erreur de sommation des totaux 8^{ème} BHD Maxi: 14 119 580 Maxi: 16 661 104 Maxi: 14 119 500 Maxi: 16 661 010 Maxi 14 119 500 au lieu de 14 119

580 soit une variation de - 0,001%

DEDEMOTION	I M: : 0 704 000	M:: 44 400 500	M:: 0.704.000	IN.: 44 400 500	1	T
REDEMPTION	Mini : 9 731 000	Mini : 11 482 580	Mini : 9 731 000	Mini : 11 482 580	9 ^{ème}	Conforme
SERVICES SUNRISE	Maxi : 14 122 000 Mini : 10 877 250	Maxi : 16 663 960 Mini : 12 835 155	Maxi : 14 122 000 Mini : 10 877 250	Maxi : 16 663 960 Mini : 12 835 155		
COMPANY	Maxi: 13 356 500	Maxi : 15 760 670		Maxi : 15 760 670	2 ^{ème}	Conforme
	Mini : 11 217 250	Mini : 13 236 355	Mini : 11 217 250	Mini : 13 236 355	,	
PAROS	Maxi: 13 789 500	Maxi : 16 271 610	Maxi: 13 789 500	Maxi : 16 271 610	6 ^{ème}	Conforme
	Mini : 12 450 500	Mini : 14 691 590	Mini : 12 450 500	Mini : 14 691 590		
SADEC	Maxi : 14 564 250	Maxi : 17 185 815		Maxi: 17 185 815	11 ^{ème}	Conforme
СТР		Mini : 11 204 100		Mini : 11 204 100	Non	Offre écartée : absence de garantie
ETB	-	Maxi: 15 340 000	•	Maxi: 15 340 000		
		sition de produits				
	fres conformes = 79 6					0,6*E= 18 600 000
	M=(0,4P+0.6E)	29 214 100 0,85N	,	15M= 33 596 215	5%*0),85M= 1 460 705
		(0,85	M - 5%*0,85M = 23	371 280	1	
						Offre écartée : la lettre de
GENERAL	M::: 7.007.400					soumission non conforme (lettre
CONSTRUCTION	Mini : 7 367 100		Mini : 7 367 100		Non	d'appels d'offre fournie en lieu et
IMMOBILIER ET	Maxi : 24 762 500		Maxi: 24 762 500		classé	place d'une demande de prix) spécifications techniques proposées
SERVICE						incomplètes : non précisons des
						marques au niveau de tous les items
						Conforme
000110 404			14: : 0.044.000			Variation mini : 4,94%
GROUP ASA	Mini : 6 344 600	Mini : 7 486 628	Mini : 6 344 600	Mini : 7 486 628	2 ^{ème}	Erreur de calcul sur le total max de
MATERIEL	Maxi : 20 250 000	Maxi : 23 895 000	Maxi : 21 250 000	Maxi : 25 075 000		l'item 13 (maxi : 2000X1000= 2 000
						000 et non 1000 X 1000= 1 000 000
SADEC	Mini : 8 165 375	Mini : 9 635 143	Mini: 8 165 375	Mini : 9 635 143	3 ^{ème}	Conforme
SADEC	Maxi: 25 411 750	Maxi : 29 985 865		Maxi : 29 985 865	3	Comornie
SELECT HOUSE	Mini : 6 292 250	Mini : 7 424 855	Mini: 6 292 250	Mini : 7 424 855	1er	Conforme
022201110002	Maxi : 20 800 750	Maxi : 24 544 885				
		ition de produits d				
Montant to	otal des offres conforn M=(0,4P+0.6E)			3 571 845	= 3 428	3 738 0,6*E= 5 700 000 0,85M= 387 971
	WI-(0,4F+0.0L)		5M - 5%*0,85M) = 7		3 /0	0,03141- 307 97 1
		,				Offre écartée : les pièces
BEKY SERVICES	Mini : 5746750	Mini : 6 781 165	Mini : 5746750	Mini : 6 781 165	Non	administratives complémentaires
SARL	Maxi : 7 101 750	Maxi : 8 380 065	Maxi : 7 101 750	Maxi : 8 380 065	classé	non fournies
						Conforme
						Variation mini : 7,09%
						Erreur de calcul sur le total max de
						l'item 6 (mini : 400X750= 300 000 et
PLANETE	Mini : 5 920 000	Mini : 6 985 600	Mini : 5 706 000	Mini : 6 733 080	1 ^{er}	non 30 000 ; une erreur de
SERVICES	Maxi: 8 010 000	Maxi: 9 451 800	Maxi: 7 209 000	Maxi: 8 506 620	J.	sommation 6 340 000 et non 5 920 000 ;
						Rabais de 10% dont une diminution
						d'un montant de 634 000 sur le
						minimum et 801 000 sur le
						maximum
						Conforme :
	Mini : 4 162 500	Mini : 4 911 750	Mini : 3 912 750	Mini : 4 617 045		Rabais de 6% dont une diminution
PROMAT SARL	Maxi : 7 852 500	Maxi: 9 265 950	Maxi : 7 381 350	Maxi: 8 709 993	3 ^{ème}	d'un montant de 249 750 sur le
	WIGNI . 7 002 000	WAN . 0 200 300	WIGNI . 7 30 1 330	WIGAT . 0 / 03 333		minimum et 471 150 sur le
						maximum
						Conforme
		Min: . 6 000 405		Mini - C 047 000		Variation mini : -0,03% maxi : -
SADEC	Mini : 5 779 750	Mini : 6 820 105	Mini : 5 777 875	Mini : 6 817 893 Maxi : 8 690 700	2 ^{ème}	0,03% Erreur de calcul sur le total max de
SADEC	Maxi: 7 367 500	Maxi : 8 693 650	Maxi: 7 365 000	IVIAXI : 0 090 700	2	l'item 1 (mini : 75X1225= 91 875 et
						Inon 75 X 1250= 93 750
						maxi : 100X1225=122 500 et non
	_		L		L	10 429 500) Francs CFA HTVA et un

Lot 01: ECO AFRIQUE pour un montant minimum de dix millions quatre cent vingt-neuf mille cinq cents (10 429 500) Francs CFA HTVA et un montant maximum de douze millions sept cent seize mille (12 716 000) Francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de 360 jours soit trente (30) jours pour chaque commande.

Lot 02: SELECT HOUSE pour un montant minimum de six millions deux cent quatre-vingt-douze mille deux cent cinquante (6 292 250) Francs CFA HTVA et un montant maximum de vingt millions huit cent mille sept cent cinquante (20 800 750) Francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de 360 jours soit trente (30) jours pour chaque commande.

Lot 03: PLANETE SERVICES SARL pour un montant minimum de : cinq millions sept cent six mille (5 706 000) Francs CFA HTVA et un montant maximum de : sept millions deux cent neuf mille (7 209 000) Francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de 360 jours soit trente (30) jours pour chaque commande.

SYNTHESE DE LA DEMANDE DE PRIX N° 015/MICA/SONANBHY POUR L'ACQUISITION DE CONSOMMABLES POUR SOUDURE AU PROFIT DE LA SONABHY À BINGO; Publication : revue des marchés publics N° 4086 du vendredi 28 février 2025; date de délibération : mercredi 16 avril 2025

BKA-GL HOLDING	-	- 14 954 730 0		-	14 954 730	0	-	14 954 730	Mais non retenu car n'ayant pas complété les pièces administratives malgré la correspondance n°0001399 du 11/03/2025 l'invitant à les compléter dans un délai de 48h.
MYRANALE TECH	16 315 000 avec une remise de 18,80%	-	-150 000 HT soit - 0,92% : (erreur de sommation du total HT)	16 165 000	-	3 039 020	13 125 980	-	2e
AMG		15 564 790	Néant		15 564 790	0		15 564 790	3 ^e
GMS		15 706 980	0		15 706 980	0	-	15 706 980	4 ^e
BRUDERSCH AFT	13 361 300	-	0	13 361 300	-	0	13 361 300	-	5 ^e
VALFAT SARL	13 450 000	-	0	13 450 000	-	0	13 450 000	-	6 ^e
PLANET SERVICES	-	18 351 360 avec une remise de 10%	-590 000 TTC soit - 3,22% (item 23 : erreur de calcul (500 000 au lieu de 1 000 000)) +400 000 HTVA		17 761 360	1 505 200	-	16 256 160	7°
GROUPE JACKIES	13 483 500	-	soit +2,97% (item 24 : erreur de calcul (1 200 000 au lieu de 800 000))	13 883 500	-	0	13 883 500	-	8e
AL-LARBA INTERNATIO NAL SARL	-1 500 0 Soit -9,54 NTERNATIO 15 729 500 - : erret Quantité		-1 500 000 HTVA soit -9,54% (item 31 : erreur sur la quantité (20 au lieu de 30))	14 229 500	-	0	14 229 500	-	9e
SOKOF SARL	14 290 000	-	Néant	14 290 000	-	0	14 290 000	-	10e
CGS AFRIQUE	13 858 000	-	+700 000 HTVA soit +5,05% (Item 21 : Différence entre le montant en lettre (45 000) et le montant en chiffre (30 000) ; item 31 : différence entre le montant en lettre (25 000) et le montant en chiffre (20 000))	14 558 000	-	0	14 558 000	-	11 ^e
SADEC		18 645 180	Néant	-	18 645 180	0	-	18 645 180	12 ^e
NAK DISTRIBUTIO N SARL	11 988 000	-	Néant	11 988 000	-	0	11 988 000	-	Offre Anormalement basse
UNIVERS DES MATERIAUX AFRIQUE (UDM)	15 556 040	-	-	-	-	-	-	-	Non conforme : Marques non précisées
GENERAL CONSTRUCT ION IMMOBILIER ET SERVICE	13 463 000	-	-	-	-	-	-	-	Non conforme : La lettre de soumission fait cas d'un appel d'offres et d'une acquisition de produits d'entretien au profit de la SONABHY
E.T. B	-	15 800 000	-	-	-	-	-	-	Non conforme: Il y a une différence entre le montant qui figure sur la lettre de soumission (15 800 000 TTC) et celui du devis estimatif (8 387 558 TTC) sans correction

Attributaire : MYRANALE TECH pour un montant corrigé de treize millions cent vingt-cinq mille neuf cent quatre-vingts (13 125 980) F CFA HTVA avec un délai d'exécution de cinquante (50) jours



MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

SYNTHESE DE REEXAMEN DES RESULTATS DE MANIFESTATIONS D'INTERET PARUS DANS LE QUOTIDIEN DES MARCHES N°4089
DU 05/03/2025 SUIVANT DECISION N°2025-L0093/ARCOP/ORD du 24/03/2024

Manifestation d'intérêt n°2025-005/MESRI/SG/DMP du 23/12/2024 pour le recrutement d'un cabinet ou bureau d'étude pour les études architecturales complètes et le suivi architectural des travaux de construction des ateliers de génie industriel au profit de l'Ecole Polytechnique de Ouagadougou (EPO). Publication de l'avis : Quotidien des marchés publics N°4049 du 08 janvier 2025 ; Reference de convocation de la CAM (ouverture) : Lettre N°2025-0032/MESRI/SG/DMP du 15/01/2025 ;

Date d'ouverture des plis : 23/01/2025 ; Nombre de plis reçus : dix (10) ; Reference de convocation de la CAM (délibération) : Lettre N°2025-0216/MESRI/SG/DMP du 01/04/2025 ; Date de délibération :04/04/2025.

	02	16/MESRI/SG/DMP du 01/0	4/2025 ; Date	e de deliberation : 04/04/	2025.
N°	Noms des consultants	Nombre de marchés similaires (réalisation des missions d'étude architecturale ou le suivi architectural de construction de bâtiment de complexité similaire au cours des cinq (05) dernières années).	Rang	Nationalité du consultant ou du chef de file en cas de Groupement	Observations
		, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,			Non Retenu
01	AGENCE PERSPECTIVE SARL	00	Non classé	BURKINABE	-Les marchés similaires fournis par le cabinet dans sa manifestation ne sont pas conformes aux critères de la MI; -Absence de contrats et/ou PV de validation accompagnant les PV de validation et/ou contrat Retenu
02	GROUPEMENT ATELIERS 3 ARCHITECTES /BATISSEUR DU BEAU	50	1 ^{er}	BURKINABE	Plusieurs marchés ont été fournis par le cabinet mais certains ne sont pas conformes aux critères de la MI
03	Groupement AAPUI SARL, ARCADE ET NOLA SARL	04	7 ^{ème}	BURKINABE	Non Retenu Plusieurs marchés ont été fournis par le cabinet mais certains ne sont pas conformes aux critères de la MI
04	Groupement ARDI/ACROPOLE	12	3 ^{ème}	BURKINABE	Retenu Plusieurs marchés ont été fournis par le cabinet mais certains ne sont pas conformes aux critères de la MI
05	Groupement ACAT SARL/CREA ASSOCIATES SARL/AADI SARL	11	4 ^{ème}	BURKINABE	Non Retenu -Plusieurs marchés ont été fournis par le groupement mais certains ne sont pas conformes aux critères de la MI -Certains marchés ont été fournis sans la preuve de la bonne exécution
06	Groupement HARMONY SARL/CARURE SARL/AGENCE CAURI/AFRIQUE STUDIO ET PARTNERS	26	2 ^{ème}	BURKINABE	Retenu Plusieurs marchés ont été fournis par le cabinet mais certains ne sont pas conformes aux critères de la MI
07	Groupement AGENCE AIC/CINCAT INTERNATIONAL SA	02	8 ^{ème}	BURKINABE	Non Retenu Plusieurs marchés ont été fournis par le cabinet mais certains ne sont pas conformes aux critères de la MI
08	G5 ASSOCIATES SARL	-	Non classé	BURKINABE	Non Retenu Au regard de la date de délivrance de l'agrément (29/05/2023) ; ancienneté d'au moins 5 ans d'expérience professionnelle non remplie
09	Groupement CABINET ARCHITECH/CABINET ODACCE	05	6 ^{ème}	BURKINABE	Non Retenu Plusieurs marchés ont été fournis par le cabinet mais certains ne sont pas conformes aux critères de la MI
10	CABINET CADY SARL	06	5 ^{ème}	BURKINABE	Non Retenu Plusieurs marchés ont été fournis par le cabinet mais certains ne sont pas conformes aux critères de la MI

Les cabinet ou groupement de cabinets suivantes : GROUPEMENT ATELIERS 3 ARCHITECTES /BATISSEUR DU BEAU SARL ; Groupement HARMONY SARL/CARURE SARL/AGENCE CAURI/AFRIQUE STUDIO ET PARTNERS et Groupement ARDI/ACROPOLE sont retenues pour la suite de la procédure.



RECTIFICATIF DES RESULTATS PROVISOIRES PARUS DANS LA REVUE DES MARCHES PUBLICS N°4102 DU LUNDI 24 MARS 2025 PORTANT SUR L'INTITULE DU MARCHE.

Appel d'offres ouvert n°2025- 001/MESRI/SG/DMP DU 06/01/ 2025 pour les travaux de réfection du bâtiment pédagogique R+2 de l'Université Nazi Boni (UNB) : Financement : Budget de l'Etat, exercice 2025; Publication : revue des marchés publics n° 4056 du vendredi 17 janvier 2025; Date de dépouillement : 17/02/2025 ; Date de délibération : 18/03/2025 ; Nombre de plis reçus : trois (03) ; Convocation de la CAM (ouverture) : Lettre n°2025-0103/MESRI/SG/DMP du 10/02/2025 ; Convocation de la CAM (délibération) : Lettre n°2025-0204/MESRI/SG/DMP du 13/03/2025.

Soumissionnaires	Montant lu en Montant corrigé		Observations	Classement
30umissionnan es	F CFA TTC	en F CFA TTC		Olassement
Ets Rouamba & Fils (E-RO-F) BP 225 Koudougou Tel : 74 93 58 05/ 70 20 44 62	157 799 270	173 036 926	-Prix en lettre (100000) différent du prix en chiffre (80000) aux items 2.1 : du Rez-dechaussée, premier étage et au deuxième étage au niveau du Bordereau des Prix UnitairesPrix en lettre (4500) différent du prix en chiffre (3500) aux items 6. 1 et 7. 1.au niveau du Bordereau des Prix UnitairesPrix en lettre (4200) différent du prix en chiffre (3500) au aux items 6.2 et 7.2.au niveau du Bordereau des Prix Unitaires Conforme	1 ^{er}
Entreprise de l'Excellence BP 993 Ouaga 02 Tel: 70 45 34 38	151 910 779	-	Agrément technique B4 expiré (arrêté n°2019-0034/MUH/SG/CATDB du 06/06/2019) plus une demande de renouvellement en date du 04/06/2024. Agrément non à jour suite à la correspondance N°2025-039/MUH/SG/DGAIC/DRISI du 26/02/2025. Non Conforme	Non classé
Groupement MVI SARL et EZSF 01 BP 02 Saaba 01 Tel: 70 05 75 38	189 991 216	-	Agrément technique B4 de EZSF expiré (arrêté n°2019-0035/MUH/SG/CATDB en date du 06/06/2019) suite à la correspondance N°2025-041/MUH/SG/DGAIC/DRISI du 28/02/2025. Non Conforme	Non classé

Attributaire : Ets Rouamba & Fils (E-RO-F) pour un montant de cent quarante-six millions six cent quarante un mille quatre cent soixante-trois (146 641 463) francs CFA HTVA soit un montant de cent soixante-treize millions trente-six mille neuf cent vingt-six (173 036 926) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trois (03) mois.

AGENCE DE CONSEIL ET DE MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUEE EN BATIMENT ET AMENAGEMENT URBAIN

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL N°2025-001/ACOMOD-B/DG/DPM DU 15 JANVIER 2025 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU SIEGE DE LA REGIE ADMINISTRATIVE CHARGEE DE LA GESTION DE L'ASSISTANCE EN ESCALE (RACGAE) (BATIMENT R+5 AVEC SOUS-SOL R-1); **Publication de l'Avis d'AOOI**: Revue des marchés publics n° 4059 du mercredi 22 janvier 2025.

Prorogation de délais : Revue des marchés publics n° N° 4091 du vendredi 07 mars 2025. Nombre de plis reçus : Deux (02) plis ; Financement : Budget RACGAE ; Exercice 2024.

REFERENCE DE LA CONVOCATION DE LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DES MARCHES (CAM) POUR L'OUVERTURE DES PLIS :

Lettre n°2025-168/ACOMOD-B/DG/DPM du 20 mars 2025

REFERENCE DE LA CONVOCATION DE LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DES MARCHES (CAM) POUR LA DELIBERATION :

Lettre n°2025-219/ACOMOD-B/DG/DPM du 18 avril 2025

LOT unique Travaux de construction du siège de la Régie Administrative chargée de la Gestion de l'Assistance en Escale (RACGAE)
(Bâtiment R+5 avec sous-sol R-1).

Groupement BGR SA/SINI SARL 3 126 341 200 3 128 493 048 SARL SARL	Soumissionnaire	Montants lus FCFA TTC	Montant corrigés	Appréciation
Correction des erreurs: Niveau sous-sol (R-1) Item 1.2: Erreur sur le prix du mètre cube du béton hydrofuge dosé à 400 kg/m3 (montant BPU : 300 000 et montant devis :200 000) ASSAINISSEMENT- PLOMBERIE SANITAIRE Sous total 7.1: Erreur de calcul : le titre Equipement de la bâche à eau en béton pris comme un item et facturé à 6 500 000 Niveau R+2 REVETEMENTS ET FAUX-PLAFOND TOTAL V: Erreur de multiplication : non prise en compte des items 5.2 et	•	3 126 341 200	3 128 493 048	Correction des erreurs : Niveau édicule ETANCHEITE ET JOINT DE DILATATION : Omission de l'item 2.4 ANNEXE RDC
		2 696 040 046	3 005 776 616	Correction des erreurs: Niveau sous-sol (R-1) Item 1.2: Erreur sur le prix du mètre cube du béton hydrofuge dosé à 400 kg/m3 (montant BPU: 300 000 et montant devis: 200 000) ASSAINISSEMENT- PLOMBERIE SANITAIRE Sous total 7.1: Erreur de calcul: le titre Equipement de la bâche à eau en béton pris comme un item et facturé à 6 500 000 Niveau R+2 REVETEMENTS ET FAUX-PLAFOND TOTAL V: Erreur de multiplication: non prise en compte des items 5.2 et



RESULTATS PROVISOIRES

DES REGIONS

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE KAYA

Demande de prix N°2025-008/MS/SG/CHR-K/DG/PRCP du 28/03/2025 pour acquisition, installation et la mise en service de matériels informatiques (lot1), et de climatiseurs (lot 2) au profit du Centre Hospitalier Régional de Kaya

Publication de l'avis : Quotidien n° 4110, page 40 du jeudi 03/04/2024 Lettre de convocation de la commission : 2025-008/MS/SG/CHR-K/DG/PRCP du 07/04/2025

Financement : Budget du CHR de Kaya, Exercice 2025 - Date de dépouillement : 10 Avril 2025 - Nombre de lots : Deux (02)

Nombre de plis reçus : lot1 : Neuf (09) lot2 : Dix-sept (17).

Lot1 : Acquisition, installation et mise en service de matériels informatiques au profit du Centre Hospitalier Régional de Kaya

N°	Soumissionnaires	Montant hors Taxes lu	Montant hors taxes corrigé	Montant lu FCFA TTC	Montant corrigé FCFA TTC	Observations	Classement
1	HODAVIA DISTRIBUTION	18 725 000	18 725 000	22 095 500	22 095 500	Conforme	
2	FEBAK INTERNATIONAL	19 832 500	19 825 000	23 402 350	23 393 500	Item 7: montant en chiffre 95 500 alors qu'il est de 95 000 en lettres.	
3	MIMSHACK INTERNATIONAL	18 450 000	18 450 000	21 771 000	21 771 000		
4	K.T.M	21 910 000	21 910 000	25 853 800	25 853 800		
5	ITECH BURKINA INTERNATIONAL SARL	19 775 000	20 025 000	23 334 500	23 629 500	Erreur de multiplication à l'item 9. 500 000 au lieu de 250 000	
6	F.Z SERVICE SARL	19 690 000	19 690 000	23 234 200	23 234 200		
7	ISC SARL	21 000 000	21 000 000	24 780 000	24 780 000		
8	S.L.C.G.B. SARL	20 750 000	20 750 000	24 485 000	24 485 000		
9	SODICOM SARL	19 600 000	19 600 000	23 128 000	23 128 000		

ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE MIMSHACK INTERNATIONAL pour un montant hors taxes de dix-huit millions quatre cent cinquante mille (18 450 000) francs CFA et pour un montant après augmentation des quantités aux item 1 (+2) 4 (+2) et 7 (+4) de vingt-et-un millions quatre mille (21 004 000) francs CFA hors taxes, soit une variation de 13,84% avec un délai de livraison de quarante-cinq (45) jours.

	délai de livraison de quarante-cinq (45) jours.									
	Lot2 : Acquisition, installation et mise en service de climatiseurs au profit du Centre Hospitalier Régional de Kaya Sourciarion Montant lu FCFA HTVA Montant corrigé FCFA TTC Observations Classes of the Control of the Contro									
N°	Soumissionnaires					Observations	Classement			
1	LES CYPRES	6 305 000	2 908 400	7 439 900	Corrigé 3 431 912	Discordance entre le prix unitaire en chiffre à l'item 2 (340 000) et en lettre (340). D'où une baisse de 53.88%.	Non classé			
2	EBBF	6 398 700	6 398 700	7 550 466	7 550 466	Conforme	4ème			
3	MEO VISION	6 80 0000	6 800 000	8 024 000	8 024 000	Conforme	6ème			
4	WEND DAABO SERVICES	7 950 000	8 000 000	9 381 000	9 440 000	Discordance entre montant en lettre (450 000) et celui en chiffres (445 00). Offre hors enveloppe	Non classé			
5	HODAVIA DISTRIBUTION	7 900 000	7 900 000	9 322 000	9 322 000	Conforme	13ème			
6	GTN	7 290 000	7 290 000	8 602 200	8 602 200	Conforme	11ème			
7	ESI	7 150 000	7 150 000	8 437 000	8 437 000	Conforme	9ème			
8	ABM EXPERTISES AFRICA	6 290 000	6 290 000	7 422 200	7 422 200	Conforme	2ème			
9	ITECH BURKINA	6 050 000	6 050 000	7 139 000	7 139 000	Offre anormalement basse. Total des offres conformes: 7550466+8024000+9322000+8602200+84 37000+7422200+7139000+8500000+9082 106+8083000+8348500+7345500+743400 0+7729000= 113018972 Moyenne=113018972/14= 8072784 Moyenne pondérée: (0.6*9400819) +(0.4*8072784) =8869605 Borne inférieure 8869605*0.85=7539164 Limite de 5% 7539164*5/100=376958 Limite tolérée: 7539164-376958=7 162 206	Non classé			
10	SODIKAD	7 203 390	7 203 390	8 500 000	8 500 000	Conforme	10 ^{ème}			
11	G LUCIOL SERVICES	7 696 700	7 696 700	9 082 106	9 082 106	Conforme	12 ^{ème}			
12	ISC SARL	6 850 000	6 850 000	8 083 000	8 083 000	Conforme	7 ^{ème}			
13	SLCGB	7 625 000	7 625 000	8 997 500	8 997 500	Absence de preuves de paiement du lot2. Dossier non payé	Non classé			
14	D-DIEU	7 075 000		8 348 500	8 348 500	Conforme	8 ^{ème}			
15	KTS DISTRIBUTION	6 225 000		7 345 500	7 345 500	Conforme	1 ^{er}			
16	SODICOM SARL	6 300 000	6 300 000	7 434 000	7434000	Conforme	3 ^{ème}			
17	GIOSC	6 755 000		7 970 900	7 729 000	Discordance entre le montant en chiffres (460000) et en lettres (450 000) à l'item 1	5 ^{ème}			
ATTR	IBUTAIRE	KTS DISTRIE	BUTION ροι	ır un monta	nt Hors taxes de S	ix millions deux cent vingt-cinq mille (6 22	25 000) et un			

PROVISOIRE

montant Hors taxes augmentation des quantités à l'item 1 (+2) de Sept millions soixante-quinze mille (7 075 000) francs CFA, soit une variation de 13,65% avec un délai de livraison de trente (30) jours

Demande de prix N°2025-009/MS/SG/CHR-K/DG/PRCP du 03/04/2025 pour l'acquisition de consommables d'imagerie médicale au profit du CHR de KAYA - Publication de l'avis : Quotidien des marchés publics N° 4113 - Mardi 08 avril 2025, page 35.

Financement : Budget du CHR de Kaya, Exercice 2025 - Date de dépouillement : 15 avril 2025 Nombre de lots : lot unique - Nombre de plis reçus : Cinq (05) Convocation CAM : N°2025-009/MS/SG/CHR-K/DG/PRCP du 10/04/2025

Convocation CAM : N°2025-009/MS/SG/CHR-K/DG/PRCP du 10/04/2025 N° SOUMISSSIONNAIRES								
N°	SOUMISSSIONNAIRES	HT	Corrigé HT	TTC	Corrigé TTC		Classement	
1	HODAVIA DISTRIBUTION	17 220 000	17 220 000	18 678 000	18 678 000	Les items 1 et 2 sont frappés par la TVA	1 ^{er}	
2	АТЈМ	24 522 400	12 382 180	25 618 312	12 583 042	Les items 1 et 2 sont frappés par la TVA. Le montant total conformément aux prix unitaires est de 12 583 042 francs TTC, soit une variation en baisse de 49.50% par rapport à son offre financière corrigée. Offre anormalement basse. Vérification: Total des offres techniques TTC: 18 678 000 + 23 887 300+ 24 704 700+ 17 71 3000+ 12 583 042= 97 566 042/ Moyenne des offres: 97 566 042/5 = 19 513 208 Moyenne pondérée: (0.6*24 754 073)+(0.4*19 513 208) =22 657 727 Borne inférieure 22 657 727*0.85= 19 259 068 Limite des 5% 19 259 068*5% = 962 953 Limite tolérée 19 259 068-962 953=18 296 115		
3	2IMEDS	19 615 000	16 615 000	20 713 000	17 713 000	Erreur sur la quantité à l'item 5 où la quantité demandée est de 50 au lieu de 75. Application de la TVA aux items 1 et 7. Offre anormalement basse. Non conforme		
4	FASO IMB	22 900 000	22 900 000	23 887 300	23 887 300	Conforme	2ème	
5	GMG	23 752 500	23 752 500	23 752 500	24 704 700	Application de la TVA aux items 1 et 7. Conforme	3ème	
Attrib	HODAVIA DISTRIBUTION pour un montant Hors taxes de Dix-sept millions deux cent vingt mille (17 220 000) francs CFA et un montant après augmentation des quantités aux items 1(+15); item 2(+22), item4 (+13) de dixneuf millions sept cent quatre-vingt-dix mille (19 790 000) francs CFA HTVA soit une variation de 14.92% avec un délai de livraison de Soixante (60) jours.							

Demande de prix n°2025-010/MS/SG/CHR-K/DG/PCP du 04/04/2025 pour l'achat de fils de suture au profit du CHR de KAYA Publication de l'avis : Quotidien des marchés publics N° 4115 du Jeudi 10 avril 2025, page 50.

Financement : Budget du CHR de Kaya, Exercice 2025 - Montant de l'enveloppe budgétaire : 20 500 000 F CFA TTC

Lettre de convocation de la CAM : n°2025-010/MS/SG/CHR-K/DG/PRCP du 11/04/2025

Date de dépouillement : 17 Avril 2025 - Nombre de lots : lot unique « Achat de fils de suture au profit du CHR de Kaya »

Nombre de plis reçus : Trois (03)
Le tableau suivant détermine les seuils des offres conformes

Désignation Montant							
	Enveloppe budgétaire (E) =			20 500 000			
Soi	nme des offres : (15 849 600+16 69 600	0+16 394 080		48 939 680			
	Moyenne des offres (P) = 48 939 6	680/3		16 313 227			
Moye	ne pondéré (M = (0,6 X 20 500 000) +(0,4 X16 313 227)		18 825 291			
	Borne inférieur 0,85M=18 825 291	*0.85		16 001 497			
	Limite des 5%= BI*5%=16 001 497	*5/100		800 075			
	Limite tolérée=16 001 497-800 0	75		15 201 422			
N° Soumissionnaires	Montants en I	FCFA TTC	Observations	Classement			
N Soullissionnaires	Lu	Corrigé	Observations	Classement			
1 Univers Bio pharma	16 394 080	16 394 080	Conforme	2 ^{ème}			
2 Faso Bio Pharma	15 849 600	15 849 600	Conforme	1 ^{er}			
3 Global Médical Groupe	Conforme	3ème					
Attributaire	FASO BIO PHARMA pour un mo francs CFA TTC et un montant a dix-huit millions deux cent vingt	près augmentation des q	uantités aux items 1(+5),2(+10),10(+15) et 11(+15) de			

(45) jours

REGION DU PLATEAU CENTRAL

Synthèse des résultats de l'Appel d'Offre Ouvert N° 2025-001/RPCL/PGNZ/CBDRY/M/PRCP DU 31 JANVIER 2025 PORTANT CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES EDUCATIVES AU PROFIT DE LA COMMUNE DE BOUDRY.

- Lot 1 : Travaux de construction de trois (03) salles de classes bureau magasin + un bloc de latrine à trois (03) postes à l'école primaire de Mankarga V3 « B »,
- Lot 2 : Travaux de construction de trois (03) salles de classes bureau magasin + un bloc de latrine à trois (03) postes à l'école primaire de Gondré ;
- Lot 3 : Travaux de construction de trois (03) salles de classes bureau magasin + un bloc de latrine à trois (03) postes à l'école primaire de Boéna « C »,
- Lot 4 : Travaux de construction de trois (03) salles de classes bureau magasin + un bloc de latrine à trois (03) postes à l'école primaire de Poédogo.

Financement: FMD, gestion 2025. Publication de l'avis: Quotidien des marchés publics N° 4078 du mardi 18 février 2025.Convocation de la CCAM: N°2025-01/ RPCL/PGNZ/CBDRY/M/CCAM du 25 février 2025.Nombre de pli reçu dans le délai: Lot 1: douze (12) plis-Lot 2: quinze (15) plis-Lot 3: quatorze (14) plis-Lot 4: quinze (15) plis- Nombre de pli reçu hors délai: zéro (00) pli. Date d'ouverture des plis: 19 mars 2025.Date de délibération: 10 avril 2025.

- LOT 1 : M=0,6E+0,4P avec E = 44.799.714; P=35.784.124 ; 0,6E = 26.879.828 ; 0,4P = 14.313.649 ; M= 41.193.478 d'où 0,85M= 35.014.456 ; seuil de tolérance de 5% en deçà de l'offre anormalement basse= 33.263.733.
- LOT 2 : : M=0,6E+0,4P avec E = 44.799.714; P=36.578.929 ; 0,6E = 26.879.828 ; 0,4P = 14.631.572 ; M= 41.511.400 d'où 0,85M= 35.284.690 ; seuil de tolérance de 5% en deçà de l'offre anormalement basse= 33.520.456.
- LOT 3 : : M=0,6E+0,4P avec E = 44.799.714; P=35.784.124 ; 0,6E = 26.879.828 ; 0,4P = 14.313.649 ; M= 41.193.478 d'où 0,85M= 35.356.961 ; seuil de tolérance de 5% en deçà de l'offre anormalement basse= 33.589.113.
- LOT 4 : : M=0,6E+0,4P avec E = 44.799.714; P=37.069.134 ; 0,6E = 26.879.828 ; 0,4P = 14.827.654 ; M= 41.707.482 d'où 0,85M= 35.451.360 ; seuil de tolérance de 5% en deçà de l'offre anormalement basse= 33.678.792.

 (NB : toutes les offres sont évaluées sur la base de TTC)

N°	Soumissionnaires	LOT	MONTANT LU		MONTANT CORRIGE		OBSERVATIONS
			HTVA	VA TIC HIVA TIC			
Lo	t 1 : Travaux de const	ruction	de trois (03) sa		bureau magasi nkarga V3 « B		e latrine à trois (03) postes à l'école primaire
01	EKMF INTERNATIONAL SARL	Lot 1	33 887 943	-	34 045 623	-	Conforme 10 ^{ième} -erreur de sommation au sous-total VI.2 : lire 1.128.000 et non 1.200.000 -Erreur de quantité à l'item VII.7-1 du bloc latrine : lire 28.110 et non 2.6.
02	GSAD	Lot 1	31 491 933	-	31 491 933	-	Conforme 9ème
03	E.M.S. F	Lot 1	30 475 392	35 960 963	30 849 137	36 401 982	Conforme 5 ^{ième} -Erreur de quantité à l'item VIII.8-6 des 03 salle de classe : lire 178,350 et non 96,76.
04	CONFIANCE SERVICES SARL	Lot 1	34 212 984	40 371 320	36 058 125	42 548 588	Conforme 11 ^{ieme} - Item I.7 des 03 SDC : lire et prendre en compte quinze mille (15.000) en lettre au lieu de douze mille cinq cent (12.500) en chiffre au niveau du bordereau des prix unitaires erreur de sommation du sous-total I des 03 SDC : lire 2.227.560 et non 1.988.405 Item II.2.2 des 03 SDC : lire et prendre en compte quatre-vingt-dix mille (90.000) en lettre au lieu de quatre-vingt mille (80.000) en chiffre au niveau du bordereau des prix unitaires erreur de sommation du sous-total II des 03 SDC : lire 8.754.145 et non 7.864.435 Item III.3.1 des 03 SDC : lire et prendre en compte quatre-vingt-dix mille (90.000) en lettre au lieu de quatre-vingt mille (80.000) en lettre au lieu de quatre-vingt mille (80.000) en lettre au lieu de quatre-vingt mille (80.000) en lettre au lieu de de quatre-vingt mille (80.000) en lettre au lieu de huit mille cinq cent (12.500) en lettre au lieu de huit mille cinq cent (8.500) en chiffre au niveau du bordereau des prix unitaires Item VIII.8.6 des 03 SDC : lire et prendre en compte mille sept cent cinquante (1.750) en lettre au lieu de mille cinq cent (1.500) en chiffre au niveau du bordereau des prix unitaires erreur des prix unitaires du bordereau des prix unitaires et du devis aux Items II.2.1-II.2.2-II.2.3-II.2.1-II.1.2.1I.3-III.1.1.1.1.2-III.5-III.6 du bloc latrine : lire et prendre en compte 90.000-90.000-90.000-90.000-85.000-90.000-80.000-80.000-80.000-80.000-80.000-80.000-80.000-80.000-1.500-80.000-80.000-75.000-80

							-Erreur de quantité à l'item VII.7.2. du bloc latrine: lire 35,48 et non 38,48
05	ESIBA	Lot 1	30 563 254	36 064 639	28 262 224	33 349 424	Conforme 7 ^{ième} - Item 0.2 des 03 SDC : lire et prendre en compte cinq mille (5.000) en lettre au lieu de cinquante mille (50.000) en chiffre au niveau du bordereau des prix unitaires Item IV.6 des 03 SDC : lire et prendre en compte deux mille (2.000) en lettre au lieu de cinq mille (5.000) en chiffre au niveau du bordereau des prix unitaires Item VI.1.1 des 03 SDC : lire et prendre en compte soixante-cinq mille (65.000) en lettre au lieu de cinquante mille (50.000) en chiffre au niveau du bordereau des prix unitaires Item VI.2.8 des 03 SDC : lire et prendre en compte trois cent (300) en lettre au lieu de trois cent mille (300.000) en chiffre au niveau du bordereau des prix unitairesErreur de quantité à l'item I.1.3 de bloc latrine : lire 3,7 et non 37. Offre dans la limite de tolérance des 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse ; retenue et classée à l'issue de la confirmation des prix conformément aux dispositions de l'article 115 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publiques.
06	SO.BU.PRES	Lot 1	28 471 757	33 596 673	29 193 422	34 448 238	Conforme 2 ^{ième} -Erreur de quantité à l'item II.2.8 des 03 SDC bureau magasin : lire 296,840 et non 296,68 -erreur de multiplication à l'item VIII.8.1 et VIII.8.3 des 03 SDC bureau magasin : 12,830x15.000=183.450 et non vide ; 378,730x2.000=757.460 et non 27.960 Offre dans la limite de tolérance des 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse ; retenue et classée à l'issue de la confirmation des prix conformément aux dispositions de l'article 115 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publiques.
07	CAMF	Lot 1	31 067 311	36 659 426	31 067 029	36 659 094	Conforme 8 ^{ième} -Erreur de quantité à l'item III.3.7 des 03 SDC bureau magasin : lire 841,620 et non 841 - Item I.1.3 de bloc latrine : lire et prendre en compte quatre mille cinq (4.005) en lettre au lieu de quatre mille cinq cent (4.500) en chiffre au niveau du bordereau des prix unitaires.
08	LOARD SERVICES SARL	Lot 1	29 269 595	34 538 122	29 269 595	34 538 122	Conforme 4 ^{lème} Offre dans la limite de tolérance des 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse ; retenue et classée à l'issue de la confirmation des prix conformément aux dispositions de l'article 115 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publiques.
09	CH DISTRIBUTION	Lot 1	30 500 729	-	30 949 474	-	Conforme 6 ^{ième} -Erreur de quantité à l'item VIII.8-6 des 03 salle de classe : lire 178,350 et non 96,76.
10	EGAAF	Lot 1	28 300 000	-	28 300 000	-	. Conforme 1 ^{ière} Offre dans la limite de tolérance des 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse ; retenue et classée à l'issue de la confirmation des prix conformément aux dispositions de l'article 115 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publiques.
11	EOFF	Lot 1	29 000 367	34 220 432	29 000 367	34 220 432	Conforme 3 ^{ième} Offre dans la limite de tolérance des 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse ; retenue et classée à l'issue de la confirmation des prix conformément aux dispositions de

	1	1		T	T	T	l'article 115 du décret xº2021 1710/DDEC/DM/
							l'article 115 du décret n°2024-1748/PRES/PM/ MEF portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés
							publiques. Offre financière anormalement basse (en deçà
12	SOGEBAT-TP SARL	Lot 1	25 419 415	29 994 909	25 419 415		de la marge de tolérance de 5%)
Lot	2 : Travaux de constr	uction	de trois (03) sa		bureau magasi de Gondré ;	in + un bloc de	latrine à trois (03) postes à l'école primaire
	EKMF				l conurc ;		Conforme 12 ^{ième}
01	INTERNATIONAL SARL	Lot 2	32 205 473	-	32 435 123	-	-Erreur de quantité à l'item VII.7-1 du bloc latrine : lire 28,110 et non 2,6.
02 03	3AT M.G. S	Lot 2 Lot 2	30 799 493 37 112 198	36 343 401 43 792 394	30 799 493 37 112 198	36 343 401 43 792 394	Conforme 9 ^{ième} Conforme 14 ^{ième}
03	W.O. 3	LOI Z	37 112 190	43 792 394	37 112 190	43 732 334	Conforme 7 ^{ième}
04	SO.BU.PRES	Lot 2	30 371 480	35 838 346	30 371 640	35 838 535	-Erreur de quantité à l'item II.2.8 des 03 SDC bureau magasin : lire 296,840 et non 296,68
05	B.E.T.C	Lot 2	32 883 706	-	32 883 056	-	Conforme 13 ^{ième} -Erreur de quantité à l'item IV-4.9 des 03 SDC bureau magasin : lire 12,23 et non 12,33 Conforme 6 ^{ième}
06	VIL-WENDE	Lot 2	30 065 781	-	30 066 666	-	-Erreur de quantité à l'item VIII-8.2 des 03 SDC bureau magasin : lire 13,98 et non 13,95
07	GESER-FA SARL	Lot 2	30 752 656	36 288 133	30 748 606	36 283 354	Conforme 8 ^{lème} -Erreur de quantité à l'item VI-4.9 des 03 SDC bureau magasin : lire 12,23 et non 12,33Erreur de quantité à l'item IV-4.1 du bloc latrine : lire 7,05 et non 7,50
08	CAMF	Lot 2	31 067 311	36 659 426	31 067 029	36 659 094	Conforme 10 ^{ième} -Erreur de quantité à l'item III.3.7 des 03 SDC bureau magasin : lire 841,620 et non 841 - Item I.1.3 de bloc latrine : lire et prendre en compte quatre mille cinq (4.005) en lettre au lieu de quatre mille cinq cent (4.500) en chiffre au niveau du bième
09	ASL/SN SARL	Lot 2	31 396 293	-	31.871.293	-	Conforme 11 ^{ième} -Erreur de sommation au sous-total VI.1 de 03 SDC bureau magasin : lire 1.675.000 et non 1.520.000 -Erreur de sommation au sous-total VI.2 de 03 SDC bureau magasin : lire 852.500 et non 432.500
10	LOARD SERVICES SARL	Lot 2	29 569 595	34 892 122	29 569 595	34 892 122	Conforme 2 ^{ième} Offre dans la limite de tolérance des 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse; retenue et classée à l'issue de la confirmation des prix conformément aux dispositions de l'article 115 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publiques.
11	S.G.C. E SARL	Lot 2	29 997 268	-	30 743 148	-	Conforme 4 ^{ième} -Erreur de sommation au sous-total I de 03 SDC bureau magasin : lire 1.934.160 et non 1.739.040 -erreur de multiplication à l'item V.5.7 de 03 SDC bureau magasin : 21,98x10.000=219.800 et non 175.840 -erreur de multiplication à l'item II.2.1 de bloc latrine : 0,7850x60.000=47.100 et non 41.100 -Erreur de sommation au sous-total IV de bloc latrine : lire 173.675 et non 172.875
12	ETP	Lot 2	30 000 000	-	30 000 000	-	Conforme 5 ^{ième}
13	EGAAF	Lot 2	28 300 000	-	28 300 000	-	Offre financière anormalement basse (en deçà de la marge de tolérance de 5%) Conforme 1 ^{ière}
14	EOFF	Lot 2	29 404 329	34 697 108	29 404 329	34 697 108	Offre dans la limite de tolérance des 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse; retenue et classée à l'issue de la confirmation des prix conformément aux dispositions de l'article 115 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publiques.
15	SOGEBAT-TP SARL	Lot 2	29 664 218	35 003 777	29 664 218	35 003 777	Conforme 3 ^{ième} Offre dans la limite de tolérance des 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse ; retenue et classée à l'issue de la confirmation des prix conformément aux dispositions de

	1			I	1	1	In
							l'article 115 du décret n°2024-1748/PRES/PM/ MEF portant procédure de passation,
							d'exécution et de règlement des marchés
							publiques.
Lot	3 : Travaux de constr	uction (de trois (03) sa		bureau magasi Boéna « C »,	in + un bloc de	latrine à trois (03) postes à l'école primaire
							Conforme 10 ^{ième}
01	EKMF INTERNATIONAL SARL	Lot 3	31 119 758	-	30 899 003	-	- Item 0.2 des 03 SDC bureau magasin : lire et prendre en compte cent quinze mille (115.000) en lettre au lieu de cent soixantequinze mille (175.000) en chiffre au niveau du bordereau des prix unitaires Item VI.6.1.3 des 03 SDC bureau magasin : lire et prendre en compte quatre mille (4.000) en lettre au lieu de quarante mille (40.000) en chiffre au niveau du bordereau des prix unitaires Item I.1.5 de bloc latrine : lire et prendre en compte cinq mille (5.000) en lettre au lieu de sept mille (7.000) en chiffre au niveau du bordereau des prix unitaires Erreur de quantité à l'item VII.7-1 du bloc latrine : lire 28,110 et non 2,6.
02	INNOVATION BURKINA	Lot 3	32 281 760	-	30 050 063	-	- Item II.2.6 des 03 SDC bureau magasin : lire et prendre en compte vingt-deux mille deux cent (22.200) en lettre au lieu de cinquante mille (50.000) en chiffre au niveau du bordereau des prix unitaires Item III.3.5 des 03 SDC bureau magasin : lire et prendre en compte deux mille (2.000) en lettre au lieu de quatre mille (4.000) en chiffre au niveau du bordereau des prix unitaires.
03	ACIFEB SARL	Lot 3	30 170 881	35 601 640	30 170 881	35 601 640	Conforme 7 ^{ième}
04	ENOUCE	Lot 3	35 080 845	-	35 179 818	-	Conforme 12 ^{ième} Erreur de sommation au sous-total I des 03 SDC bureau magasin : lire 1.426.449 et non
05	SO.BU.PRES	Lot 3	28 879 177	34 077 429	28 879 337	34 077 618	Conforme 1 ^{ière} -Erreur de quantité à l'item II-2.8 : lire 296,84 et non 296,68. Offre dans la limite de tolérance des 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse ; retenue et classée à l'issue de la confirmation des prix conformément aux dispositions de l'article 115 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publiques.
06	E.G. N	Lot 3	30 306 445	35 761 605	30 044 005	35 451 926	Conforme 8 ^{lème} -Erreur de quantité à l'item III-3.3 des 03 SDC bureau magasin : lire 23,04 et non 23,4 Item V.5.6 des 03 SDC bureau magasin : lire et prendre en compte cinquante-six mille cinq cent (56.500) en lettre au lieu de cent mille (100.000) en chiffre au niveau du bordereau des prix unitaires.
07	E.B.T.P.N. W	Lot 3	36 319 653	-	35 779 653	-	Conforme 14 ^{lème} Erreur de sommation au total général HTVA des salles de classe bureau magasin : lire 31 828 973 et non 32 368 973
08	VIL-WENDE	Lot 3	30 065 781	-	30 066 666	-	Conforme 6 ^{lème} -Erreur de quantité à l'item I.1.2 des 03 SDC bureau magasin : lire 499,53 et non 488,53
09	CAMF	Lot 3	31 067 311	36 659 426	31 067 029	36 659 094	Conforme 9 ^{ème} -Erreur de quantité à l'item III.3.7 des 03 SDC bureau magasin : lire 841,620 et non 841 - Item I.1.3 de bloc latrine : lire et prendre en compte quatre mille cinq (4.005) en lettre au lieu de quatre mille cinq cent (4.500) en chiffre au niveau du bordereau des prix unitaires.
10	LOARD SERVICES SARL	Lot 3	29 019 595	34 243 122	29 131 595	34 375 282	Conforme 2 ^{ième} - Item V.5.8 des 03 SDC bureau magasin : lire et prendre en compte trente mille (30.000) en lettre au lieu de trois mille (3.000) en chiffre au niveau du bordereau des prix unitaires Item VI.6.1.3 des 03 SDC bureau magasin : lire et prendre en compte trente mille (30.000) en lettre au lieu de trois cinq mille (35.000) en

	T						abiffro au pivo au du bandana a de car
							chiffre au niveau du bordereau des prix unitaires. Offre dans la limite de tolérance des 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse; retenue et classée à l'issue de la confirmation des prix conformément aux dispositions de l'article 115 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publiques.
11	S.G.C. E SARL	Lot 3	29 615 958	-	29 873 838	-	Conforme 4 ^{ième} -erreur de sommation au sous-total I des 03 SDC bureau magasin : lire 1.934.160 et non 1.739.040 - Item IV.4.5 des 03 SDC bureau magasin : lire et prendre en compte quatre mille (4.000) en lettre au lieu de deux mille (2.000) en chiffre au niveau du bordereau des prix unitaireserreur de multiplication à l'item V.5.7 des 03 SDC bureau magasin :21,98*1000=219 800 au lieu de 175 840 sur le deviserreur de multiplication à l'item II.2.1 du bloc latrine : 0,7850*6000=47100 au lieu 41 100 sur le deviserreur de sommation au sous-total IV du bloc latrine : lire 173.675 et non 172.875 Offre dans la limite de tolérance des 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse ; retenue et classée à l'issue de la confirmation des prix conformément aux dispositions de l'article 115 du décret n°2024-1748/PRES/PM/ MEF portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publiques.
12	ETP	Lot 3	30 000 000	-	30 000 000	-	Conforme 5 ^{ième}
13	E.Y. F	Lot 3	29 400 073	-	29 400 073	-	Conforme 3 ^{ième} Offre dans la limite de tolérance des 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse; retenue et classée à l'issue de la confirmation des prix conformément aux dispositions de l'article 115 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés
	SOGEBAT-TP SARL		35 967 268 de trois (03) sa	42 441 376 lles de classes	35 967 268 bureau magasi		publiques. Conforme 13 ^{ième} Iatrine à trois (03) postes à l'école primaire
			515 (50) 3a		le Poédogo.		
01	ERAU SERVICES	Lot 4	32 639 165	38 514 215	32 786 786	38 688 407	Conforme 10 ^{jème} -erreur de sommation du Total travaux préparatoires de 03 SDC bureau magasin : lire 455.000 et non 650.000 -erreur de quantité aux items VI.6.1.1- VI.6.1.2- VI.6.1.3- VI.6.1.4- VI.6.1.5- VIII.8.4 des 03 SDC bureau magasin : lire respectivement 10 ;2;10;11;30;462,89 au lieu de 6;4;1;2;20;462,891 Item VIII.8.3 et VIII.8.6 des 03 SDC bureau magasin ; lire et prendre en compte mille sept cent (1.700) en lettre au lieu de mille sept cent cinquante (1.750) en chiffre au niveau du bordereau des prix unitairesitems II.2.1 et II.2.12 de bloc latrine, erreur de multiplication 0,7850x50.000=39.250 et 2,9840x50.000=149.200 Conforme 5 ^{jème}
02	EKMF INTERNATIONAL SARL	Lot 4	30 465 693	-	30 669 863	-	-Erreur de quantité à l'item VII.7-1 du bloc latrine : lire 28,110 et non 2,6. -Erreur de quantité à l'item VII.7-2 du bloc latrine : lire 35,48 et non 35,45.
03	E.M.S. F	Lot 4	29 696 216	35 041 534	29 929 341	35 316 622	Conforme 2 ^{ième} Item VI.1.7; lire et prendre en compte cent soixante-quinze (175) en lettre au lieu de cent soixante-quinze mille (175.000) en chiffre au niveau du bordereau des prix unitaires Erreur de quantité à l'item VIII-8.6: lire 178,350 et non 96,76 Offre dans la limite de tolérance des 5% en

							deçà du seuil de l'offre anormalement basse ; retenue et classée à l'issue de la confirmation des prix conformément aux dispositions de l'article 115 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publiques.	
04	3AT	Lot 4	31 671 773	37 372 692	31 671 773	37 372 692	Conforme 9ième	
	HYDRO BATM	Lot 4	35 581 439	41 986 098	35 581 439	41 986 098	Conforme 13 ^{ième}	
	M.G. S	Lot 4	37 112 198	43 792 394	37 112 198	43 792 394	Conforme 14 ^{ième}	
07	E.W.Y.ZEF	Lot 4	35 275 526	41 625 120	35 275 526	41 625 120	Conforme 12 ^{ième}	
08	E.CO.ZO. F	Lot 4	32 742 030	38 635 595	30 239 066	35 682 098	Conforme 11 ^{ième} - Item II.2.6 des 03 SDC bureau magasin : lire et prendre en compte quarante-huit mille (48.000) en lettre au lieu de quatre-vingt mille (80.000) en chiffre au niveau du bordereau des prix unitairesErreur de quantité à l'item III.3.6 des 03 SDC bureau magasin : lire 23,04 et non 23,40 e-rreur par rapport au prix unitaires du bordereau des prix unitaires et le devis : items IV.4.3-IV.4.6 des 03 SDC ; items I.1.4 du bloc latrine ; lire respectivement 2.000-3.000-40.000 au lieu de 3.000-5.000-50.0000	
09	GESER-FA SARL	Lot 4	30.710.656	36 238 573	30 706 606	36 233 794	Conforme 6 ^{ième} -Erreur de quantité à l'item IV.4.9 des 03 SDC bureau magasin : lire 12,23 et non 12,33 -Erreur de quantité à l'item IV.4.1 de bloc latrine : lire 7,05 et non 7,5.	
10	CAMF	Lot 4	31 067 311	36 659 426	31 067 029	36 659 094	Conforme 7 ^{ièmee} -Erreur de quantité à l'item III.3.7 des 03 SDC bureau magasin : lire 841,620 et non 841 - Item I.1.3 de bloc latrine : lire et prendre en compte quatre mille cinq (4.005) en lettre au lieu de quatre mille cinq cent (4.500) en chiffre au niveau du bordereau des prix unitaires.	
11	ASL/SN SARL	Lot 4	31 361 293	-	31 836 293	-	Conforme 8 ^{ième} -Erreur de sommation au Sous-total VI.1 des 03 SDC : lire 1.675.000 et non 1.520.000 -Erreur de sommation au Sous-total VI.2 des 03 SDC : lire 852.500 et non 432.500 -erreur de calcul au Sous-total VII des 03 SDC : 13,20*5500=72 600 au lieu de 172 600 sur le devis	
12	LOARD SERVICES SARL	Lot 4	29 269 595	35 069 122	29 269 595	35 069 122	Conforme 3 ^{ieme} Offre dans la limite de tolérance des 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse ; retenue et classée à l'issue de la confirmation des prix conformément aux dispositions de l'article 115 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publiques.	
13	CH DISTRIBUTION	Lot 4	29 755 730	-	30 163 680	-	Conforme 4 ^{ième} -Erreur de quantité à l'item VIII.8.6 des 03 SDC bureau magasin : lire 178,35 et non 96,76	
14	E.Y. F	Lot 4	29 001 698	-	29 001 698	-	Conforme 1 ^{ière} Offre dans la limite de tolérance des 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse ; retenue et classée à l'issue de la confirmation des prix conformément aux dispositions de l'article 115 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publiques.	
15	SOGEBAT-TP SARL	Lot 4	25 456 915	30 039 159	25 456 915	30 039 159	Offre financière anormalement basse (en deçà	
	butaire provisoire LO		EGAAF pour u	n montant HT\	 /A de : vingt-hu		de la marge de tolérance de 5%) s cent mille (28 300 000) FRANCS CFA avec	
	butaire provisoire LO		EOFF pour un				cent-quatre vingt dix-sept mille cent huit (34	
Attrii	butaire provisoire LO	Т 3	SO.BU.PRES p	our un montai	nt TTC de : tren	te-quatre milli	ons soixante-dix-sept mille quatre cent ution de 90 jours.	
Attril	butaire provisoire LO	T 4	E.Y.F pour un	montant HTVA	de : vingt-neuf	millions mille	six cent quatre-vingt-dix-huit (29 001 698)	
			FRANCS CFA avec un délai d'exécution de 90 jours.					

CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL DE ZINIARÉ

DEMANDE DE PRIX N° 2025-012/MS/SG/CHR-Z/DG/PRCP POUR L'ACHAT DE CONSOMMABLES D'ELECTRICITE ET ACCESSOIRES (LOT 1) ET L'ACHAT DE CONSOMMABLES DE PLOMBERIE ET ACCESSOIRES (LOT 2) AU PROFIT DU CHR DE ZINIARE.

Financement : Budget CHR Ziniaré, gestion 2025 - Publication de l'avis : Quotidien N°4100 du jeudi 20 mars 2025

Date d'ouverture : 27 mars 2025 - Date de délibération : 08 avril 2025 - Nombre de plis reçus : Lot 1 :10 ; Lot 2 :09

Lot	Montant Moyenne de prévisionnel TTC offres (P)		Moyenne pondérée (M)	Seuil inferieur (0,85M)	Seuil supérieur (1,15M)
1	5 000 000	4 414 907	4 765 963	4 051 068	5 480 857
2	4 000 000	3 318 506	3 727 402	3 168 292	4 286 513

	2	4 000 000	3 3 1 8 5 0	06 3 727 402 3 168 292 4 286 513						
Lot	Soumissionnaires	Montants Lus	en F CFA Corrigés	Observations	Rang					
	LYNOVE SARL	3 996 781 HTVA	4 716 202 TTC	Non conforme : Absence des pièces administratives (ASF, ASMP, ANE, CNF, AIRC, ASC) conformément à la lettre N° 2025- 007/MS/SG/CHR-Z/DG/PRCP du 27/03/2025	Néant					
	SIMEFO	3 538 750 HTVA	3 998 902 TTC	Non conforme Offre anormalement basse : montant TTC inférieur au seuil minimal 4 051 068)						
	EMF	4 127 000 HTVA	4 870 450 TTC	Conforme						
	E2F	3 433 000 HTVA	4 050 940 TTC	Non conforme Offre anormalement basse : montant TTC inférieur au seuil minimal (4 051 068)	Néant					
	SS&F	3 390 000 HTVA	4 881 660 TTC	Non conforme : Absence des pièces administratives (ASF, ASMP, ANE, CNF, AIRC, ASC) conformément à la lettre N° 2025- 007/MS/SG/CHR-Z/DG/PRCP du 27/03/2025	Néant					
	GTN	4 229 120 TTC	Néant	Non conforme : Item 6 : spécifications demandées « batterie pour onduleur 12 V-7 Ah » Spécifications proposées : batterie pour onduleur « 17V- 7 Ah »	Néant					
1	EBWP-F	4 700 000 TTC	5 599 100 TTC	Non conforme: Correction de l'ITEM 10: Erreur de calcul: 45000 x 6 = 270 000 au lieu de 45 x 6 = 225 000 proposé Soit une variation de 23.12% supérieur à 15% Correction dû à la prise en compte de la TVA: 5 999 100 TTC (montant hors enveloppe)	Néant					
	HUGOTECH HOME SERVICE	3 897 500 HTVA	Néant	Non conforme tem 25 : Spécifications demandées « barrette de 12 dominos de 10 mm² Spécifications proposées : goulotte passe câble type baguette 16 x16 mm : 2 m tem 31 : Spécifications demandées « câble : 2,5 mm². 25 m au moins : 4 prises minimum avec terre (2P+T) Spécifications proposées : Rallonge 5 M - 5 prises câble 2,5 mm² tem 34 : Spécifications demandées : ventilateur plafonnier, 220 V-50 Hz – AC Spécifications proposées : ventilateur plafonnier AC 220v 2 P+T 75 W	Néant					
	EBIRF	3 365 500 HTVA	3 971 290 TTC	Non conforme : Offre anormalement basse : montant TTC inférieur au seuil minimal (4 051 068)	Néant					
	LYNOVE SARL	3 996 781 HTVA	4 716 202 TTC	Non conforme : Absence des pièces administratives (ASF, ASMP, ANE, CNF, AIRC, ASC) conformément à la lettre N° 2025- 007/MS/SG/CHR-Z/DG/PRCP du 27/03/2025	Néant					
	SIMEFO	2 814 700 HTVA	3 321 346 TTC	Conforme	2 ^{ème}					
	EMF	3 273 200 HTVA		Conforme	4 ^{ème}					
l	EBBF	2 715 000 HTVA		Conforme	1 ^{er}					
	SS&F	3 103 200 HTVA	3 661 776 TTC	Non conforme : Absence des pièces administratives (ASF, ASMP, ANE, CNF, AIRC, ASC) conformément à la lettre N° 2025- 007/MS/SG/CHR-Z/DG/PRCP du 27/03/2025	Néant					
	ILZARO BTP SARL	2 259 800 HTVA	2 666 564 TTC	Non conforme: -Offre anormalement basse: montant TTC inférieur au seuil minimal (3 168 292) -Absence des pièces administratives (ASF, ASMP, ANE, CNF, AIRC, ASC) conformément à la lettre N° 2025-007/MS/SG/CHR-Z/DG/PRCP du 27/03/2025	Néant					
2	GTN	3 384 653 TTC	3 384 653 TTC	Conforme	3 ^{ème}					
	EZR	2 651 800 HTVA	3 129124 TTC	Non conforme Offre anormalement basse : montant TTC inférieur au seuil minimal (3 168 292).						
	EBWP-F	3 916 900 TTC	5 468 900 HTVA 6 453 302 TTC	Non conforme: Correction des erreurs tem 24: Erreur de calcul: 1000 x 10 = 10000 au lieu de 1000 x 10 = 1000 proposé. tem 41: Erreur de calcul: 800 (montant en lettre) x 10 = 8000 au lieu de 10000 (montant en chiffre) x 10 = 1 000 proposé. tem 44: Erreur de calcul: 700 (montant en lettre) x 10 = 7000 au lieu de 1000 (montant en chiffre) x 10 = 1 000 proposé. tem 56: Erreur de calcul: 25000 (montant en lettre) x 30 = 750000						

				au lieu de 20000 (montant en chiffre) x 30 = 600 000 proposé. Item 79 : Erreur de calcul : 70000 (montant en lettre) x 20 = 1400000 au lieu de 75000 (montant en chiffre) x 20 = 1500 000 proposé. Montant total HTVA corrigé : 5 468 900 Montant TTC corrigé : 6 453 302 (montant hors enveloppe).	
	EGSF	2 886 450 HTVA	Néant	Non Conforme Item 2 : Spécifications demandées « flexible de douche en cuivre avec paume » Spécifications proposées : « flexible de douche en cuivre » Item 34 : Spécifications demandées « tube PVC de 25 » Spécifications proposées : « tube PVC de 23 »	Néant
Attribo	<u>LOT 1</u> : Achat de consommables soumissionnaire EMF pour un mo (4 127 000). Le délai d'exécution e <u>LOT 2</u> : Achat de consommables			s de plomberie et accessoires au profit du CHR de Ziniaré au montant en francs CFA HTVA de deux millions sept cent quinze n	





APPELS D'OFFRES

DES MINISTERES ET INSTITUTIONS MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

- * Marchés de Fournitures et Services courants
- * Marchés de Travaux

P. 29 à 34 P. 35 & 36

Fournitures et Services courants

SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT ET DU CONSEIL DES MINISTRES

Acquisition de rames de papiers d'imprimerie au profit du Secrétariat Général du Gouvernement et du Conseil des Ministres (SGG-CM)

Avis de demande de prix à commandes no2025-02/SGG-CM/SGA/DMP du 16 avril 2025 Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2025 Budget prévisionnel : 16 000 000 FCFA TTC IMPUTATION: Prg 004 Act 00402 Actv 0040211 Chap 1015000311 Art 60 par 606

- 1. Dans le cadre de l'exécution du Budget de l'État Exercice 2025, le Directeur des Marchés Publics du Secrétariat Général du Gouvernement et du Conseil des Ministres, Président de la Commission d'Attribution des Marchés lance un avis de demande de prix pour l'acquisition de rames de papiers d'imprimerie au profit du Secrétariat Général du Gouvernement et du Conseil des Ministres (SGG-CM).
- 2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ou groupements desdites personnes agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et pour les candidats établis ou ayant leur base fixe dans l'espace UEMOA, être en règle vis-à-vis de l'Autorité contractante de leur pays d'établissement ou de base fixe.

Les acquisitions sont en lot unique.

- 3. Le délai de validité est d'un (01) an, gestion budgétaire 2025 et le délai de livraison ne devrait pas excéder : trente (30) jours calendaires
- 4. Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction des marchés publics du Secrétariat Général du Gouvernement et du Conseil des Ministres, 01 BP 3924 Ouagadougou 01, Téléphone : 25 40 99 92.

- 5. Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction des marchés publics du Secrétariat Général du Gouvernement et du Conseil des Ministres moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) FCFA à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) sise au Ministère de l'Economie, des finances et de la Prospective.
- 6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux instructions aux soumissionnaires et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de quatre cent quatre-vingt mille (480 000) FCFA devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la Direction des marchés publics du Secrétariat Général du Gouvernement et du Conseil des Ministres 01 BP 3924 Ouagadougou 01, Téléphone: 25 40 99 92 au plus tard le 05/05/2025 à 09h00, heure à laquelle l'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le Directeur des Marchés Publics ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

7. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours, à compter de la date de remise des offres

Directeur des Marchés Publics

Gislain MILLOGO

MINISTERE DE LA COMMUNICATION, DE LA CULTURE DES ARTS ET DU TOURISME

Fourniture de pause-café et pause déjeuner pour les activités des structures transversales du MCCAT (marché à commandes)

Avis de demande de prix N°2025-10/MCCAT/SG/DMP Financement : Compte trésor (RITC), gestion 2025

Budget prévisionnel : trente-trois millions (33 000 000) francs CFA TTC

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, exercice 2025, du Ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme.

- 1. Le Ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet la fourniture de pause-café et pause déjeuner pour les activités des structures transversales du MCCAT tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.
- 2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les prestations sont en un lot unique : Fourniture de pause-café et pause déjeuner pour les activités des structures transversales du MCCAT (marché à commandes).

- 3. Le délai d'exécution ne devrait excéder deux-cent quarante (240) jours dont quatre (04) mois pour chaque commande.
- 4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics sis 1er immeuble de l'hôtel administratif du centre côté ouest, 1er étage aile Est, rue de l'Europe 03 BP 7007 Ouagadougou 03 téléphone 73 74 80 40// 75 44 47 47 du lundi au jeudi de 7h30 à 15h30 et le vendredi de 7h30 à 16h00.
- Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics sis 1er immeuble de l'hôtel administratif du centre côté ouest, 1er étage aile Est., rue de l'Europe 03 BP 7007 Ouagadougou 03 téléphone : 71 22 16 91//78 59 91 41 du lundi au jeudi de 7h30 mn à 16h00 mn et le vendredi de 7h30 mn à 16h30 mn et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) francs CFA à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers sise au Ministère de l'Économie et des Finances, 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70.
- 6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de neuf cent quatre-vingt-dix mille (990 000) francs CFA, devront parvenir ou être remises à l'adresse : Secrétariat de la DMP/MCCAT 1er immeuble de l'hôtel administratif du centre côté ouest, 1er étage aile Est, 03 BP 7007 Ouaga 03 avant le 05/05/2025 à 09 heures 00 minute T.U.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le Directeur des Marchés Publics ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Assane OUEDRAOGO



INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Mise en location de la cafétéria de l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD)

Avis de demande de prix N°2025-002/MEF/SG/INSD/PRM Financement : Sans objet

La Personne responsable des marchés dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet la mise en location de la cafétéria de l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD), tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

- La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

 Les acquisitions sont en lot unique : mise en location de la cafétéria de l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD).
- 2- La période d'exploitation est de douze (12) mois, le délai d'exécution des prestations est de cinq (05) jours par semaine. Le contrat est renouvelable une fois.
- 3- Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable des marchés sis au Rez-de-chaussée du Bâtiment R+5 de l'Institut national de la statistique et de la démographie, Avenue Pascal ZAGRE 01 BP 374 Ouagadougou 01 téléphone 25 49 85 00 ou 78 00 31 95 du lundi au jeudi de 7h30 à 16h et le vendredi de 7h30 à 16h30.
- 4- Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable des marchés de l'INSD, sis au Rez-de-chaussée du Bâtiment R+5 de l'INSD, Avenue Pascal ZAGRE, 01 BP 374 Ouagadougou 01, téléphone 25 49 85 00 ou 78 00 31 95 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) FCFA à l'Agence comptable de l'INSD sise au 5e étage du Bâtiment R+5 de l'INSD, Avenue Pascal ZAGRE, 01 BP 374 Ouagadougou 01.
- Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de Deux cent mille (200 000) FCFA devra parvenir ou être remise dans les bureaux de la Personne responsable des marchés de l'INSD sis au Rez-de-chaussée du Bâtiment R+5 de l'INSD, Avenue Pascal ZAGRE, 01 BP 374 Ouagadougou 01, téléphone 25 49 85 00 ou 78 00 31 95, avant le 05/05/2025 à 09 heures 00 TU. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

- 6- Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.
- 7- L'Administration se réserve le droit d'apporter toute modification ultérieure ou de ne donner aucune suite à tout ou partie de la présente demande de prix.

NB : le budget prévisionnel est : sans objet

La Personne responsable des marchés Président de la Commission d'attribution des marchés

S. Alain BOUENDE

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE PEDIATRIQUE CHARLES DE GAULLE

Achat de petits matériels et outillages, de petit matériel médico-chirurgical et accessoires pour équipement au profit du CHUP-CDG

AVIS DE DEMANDE DE PRIX N° 2025-05/MS/SG/CHUP-CDG/DG/DMP Financement : CHUP-CDG

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025 du Centre hospitalier universitaire pédiatrique Charles de Gaulle (CHUP-CDG).

- 1. Le CHUP-CDG dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'achat de petits matériels et outillages, de petit matériel médico-chirurgical et accessoires pour équipement au profit du CHUP-CDG tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.
- 2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en trois (03) lots répartis comme suit :

- Lot 1 : achat de petit matériel et d'outillage au profit du CHUP-CDG ;
- Lot 2 : achat petit matériel médico-chirurgical au profit du CHUP-CDG ;
- Lot 3 : achat d'accessoires pour équipement au profit du CHUP-CDG.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

- 3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder trente (30) jours pour chaque lot.
- 4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du Directeur des Marchés Publics sis au 1er niveau du bâtiment administratif du CHUP-CDG,01 BP 1198 Ouagadougou 01 ; bureau DMP, tel : 25 36 67 76 poste : 1028
- 5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans les bureaux du Directeur des Marchés Publics sis au 1er niveau du bâtiment administratif du CHUP-CDG, bureau DMP et moyennant paiement d'un montant non remboursable de dix mille (10 000) FCFA pour les lots 1, 4 et de vingt mille (20 000) F CFA pour les lots 2, 3 à la caisse de l'Agence Comptable. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Direction des marchés publics ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
- 6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :
- Cent mille (100 000) F CFA pour le lot 1;
- Deux cent cinquanté mille (250 000) F CFA pour le lot 2 ;
 - Deux cent cinquante mille (250 000) F CFA pour le lot 3;

Et devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : bureau du Directeur des Marchés Publics sis au 1er niveau du bâtiment administratif du CHUP-CDG, bureau DMP avant le <u>05/05/2025, à 09 heures 00 mn</u>. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

BIEN NOTER: le budget prévisionnel est de quatre millions (4 000 000) francs CFA TTC pour le lot 1, de neuf millions cinq cent mille (9 500 000) francs TTC CFA pour le lot 2 et de neuf millions cinq cent mille (9 500 000) francs TTC CFA pour le lot 3.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Augustin N. BALMA

Administrateur des Services de Santé



MINISTERE DE LA SANTE

Acquisition de petits matériels de laboratoire, de verreries et de matériel métrologique au profit de l'agence nationale pour la securite sanitaire de l'environnement, de L'alimentation, du travail et des produits de santé

Avis de demande de prix N°2025-01/MS/SG/ANSSEAT/DG/PRM Financement : Budget de l'ANSSEAT exercice 2025

- 1. Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025, de l'agence nationale pour la securite sanitaire de l'environnement, de l'alimentation, du travail et des produits de santé (ANSSEAT).
- 2. La Personne Responsable de la commande publique dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de petits matériels de laboratoire, de verreries et de matériel métrologique au profit de l'agence nationale pour la securite sanitaire de l'environnement, de l'alimentation, du travail et des produits de santé (ANSSEAT) tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix..
- 3. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se composent en trois lots :

- Lot 1: Acquisition de petits matériels de laboratoire ; Budget prévisionnel : soixante-cinq millions (65 000 000) F CFA
- Lot 2: Acquisition de verreries ; Budget prévisionnel : quinze millions (15 000 000) F CFA
- Lot 3: Acquisition de matériel métrologique ; Budget prévisionnel : quinze millions (15 000 000) F CFA

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

- 4. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder :
 - quatre-vingt-dix (90) jours pour les lots 1 et 3;
 - soixante (60) jours pour le lot 2.
- 5. Les exigences en matière de qualifications sont : Voir le DPAO pour les informations détaillées.

Disposer d'un agrément technique de la catégorie A3 et B3 conformément à l'arrêté conjoint n° 2023-190/MSHP/MSFP du 22 mai 2023 portant conditions d'octroi, de retrait et de renouvellement d'agrément technique pour la fourniture, l'installation, la mise en service et la maintenance de dispositif médicaux.

- 6. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable de la commande publique dans le bâtiment administratif de l'ANSSEAT sis boulevard Teng Soaba à proximité de l'Hôpital du District de Bogodogo, BP: 09 BP 24 Ouagadougou 09, téléphone: 25 37 31 31/25 37 32 32 du lundi au jeudi de 8h00 à 15h30 et le vendredi de 8h00 à 16h00.
- 7. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à l'ANSSEAT (bâtiment administratif de l'ANSSEAT sis boulevard Teng Soaba à proximité de l'Hôpital du District de Bogodogo, BP: 09 BP 24 Ouagadougou 09, téléphone: 25 37 31 31/25 37 32 32) et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000 francs CFA) pour le lot 1 et de vingt mille (20 000 francs CFA) pour les lots 2 et 3 à l'Agence Comptable. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
- 8. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de:
- Lot 1 un million cinq cent mille (1 500 000) F CFA
- Lot 2 guatre cent cinquante mille (450 000) F. CFA
- Lot 3 quatre cent cinquante mille (450 000) F. CFA

devront parvenir ou être remises à l'adresse à (l'ANSSEAT sise boulevard TENG SOABA à proximité de l'Hôpital du District de Bogodogo, BP: 09 BP 24 Ouagadougou 09, téléphone : 25 37 31 31/25 37 32 32 , au sein du bâtiment administration , dans le bureau de la personne responsable de la commande publique), avant le <u>05/05/2025 à 09 heures 00 TU</u>. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

9. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

La Personne Responsable de la commande publique

Alice Solange PARE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE

Acquisition de fournitures de bureau et de produits d'entretien au profit du MESFPT

Rectificatif du Quotidien n°4124 - Mercredi 23 avril 2025, page 27 portant sur la date limite de dépôt des offres

Avis de demande de prix N°2025-00023/MESFPT/ SG/ DMP du 18/04/2025 Financement : Budget ETAT, Exercice 2025 Montant prévisionnel : 48 164 000 FCFA TTC

Soit lot 1: 33 573 280 FCFA TTC et lot 2: 14 590 720 FCFA TTC

Cet Avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025 du Ministère de l'Enseignement Secondaire et de la Formation Professionnelle et Technique.

- 1. Le Ministère de l'Enseignement Secondaire et de la Formation Professionnelle et Technique, dont l'identification complète est précisée dans les Données particulières de demande de prix (DPDPx) lance une demande de prix pour la conclusion d'un marché ayant pour objet l'acquisition de fournitures de bureau et de produits d'entretien au profit du MESFPT telle que décrite dans les Données particulières de demande de prix.
- 2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en deux (02) lots répartis comme suit :

- Lot 1 : Acquisition de fournitures de bureau au profit du MESFPT
- Lot 2 : Acquisition de produits d'entretien au profit du MESFPT

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

- 3. Le délai de livraison ne devrait pas excéder vingt et un (21) jours pour chaque lot.
- 4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix les jours et heures ouvrables à la Direction des Marchés Publics du MESFPT sis à l'aile Nord-Est, 3ème étage du 1er bâtiment de l'Hôtel administratif en venant de la SONATUR, Tél: (226) 25 49 77 10/54 46 10 57.
- 5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix, les jours et heures ouvrables à la Direction des Marchés Publics du MESFPT sis à l'aile Nord-Est, 3ème étage du 1er bâtiment de l'Hôtel administratif en venant de la SONATUR et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) Francs CFA pour le lot 1 et de vingt mille (20 000) Francs CFA TTC pour le lot 2 auprès de la Régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF)/Ministère de l'Économie et des Finances.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la direction des marchés publics ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de huit cent mille (800 000) francs CFA pour le lot 1 et de quatre cent mille (400 000) francs CFA pour le lot 2, devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MESFPT sis à l'aile Nord-Est, 3ème étage du 1er bâtiment de l'Hôtel administratif en venant de la SONATUR Tél : (226) 25 49 77 10 / 54 46 10 57 avant le 02/05/2025 à 9 heures 00 T.U.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la direction des marchés publics ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

 Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Directeur des Marchés Publics

Boureima SAWADOGO



Travanix

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

Travaux de construction de biodigesteurs au profit du P2-P2RS-BF

AVIS DE DEMANDE DE PRIX
N°2025-01t/MARAH/SG/DMP
Financement : Prêt FAD N°2100150043446 du 27 février 2023

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH).

- 1. Le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux de construction de biodigesteurs au profit du P2-P2RS-BF, tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.
- 2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés (Agrément B1 minimum) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

 Les travaux se décomposent en un (01) lot unique comme suit :construction de biodigesteurs au profit du P2-P2RS-BF;
- 3. Le délai d'exécution pour la construction des ouvrages ne devrait pas excéder trois (03) mois.
- 4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MARAH 03 BP 7010 Ouagadougou tél : 25 49 99 00 poste 4019, sis à Ouaga 2000, avenue SEMBENE Ousmane.
- 5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MARAH 03 BP 7010 Ouagadougou 03, tél : 25 41 17 47, sis à Ouaga 2000 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de soixante-quinze mille (75 000) francs CFA par lot auprès du régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) sise au 395 avenue HO Chi Minh Tél : 25 32 47 76. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
- 6. Les offres présentées en un (01) original, trois (03) copies et une clé USB contenant toute l'offre conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de deux millions (2 000 000) F CFA devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la DMP/MARAH, 03 BP 7010 Ouagadougou tél : 25 41 17 47, sis à Ouaga 2000, avant <u>le 05/05/2025 à 09 heures 00 TU</u>. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

- 7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.
- 8. Le montant prévisionnel du marché est de Soixante-dix-neuf millions deux cent mille (79 200 000) F CFA HTVA.

LE DIRECTEUR DES MARCHES PUBLICS

Président de la commission d'attribution des marchés

Wendsongda Elie ZONGO

Administrateur des services financiers

Travalix

OFFICE NATIONAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Travaux de sécurisation des ouvrages de production et bâtiments commerciaux à la Direction Régionale de Ouagadougou et à la Direction Régionale de Koudougou de l'ONEA

Avis de Demande de Prix DPx N° 00014/2025/ONEA/DG/SG/DM/SMTI Financement : Budget ONEA, gestion 2025

Le présent avis de Demande de Prix fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés gestion 2025, de l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement.

- 1. L'Office National de l'Eau et de l'Assainissement lance une Demande de Prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données Particulières de la Demande de Prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données Particulières de la Demande de Prix.
- 2. L'Office National de l'Eau et de l'Assainissement lance une Demande de Prix ayant pour objet la réalisation des travaux de sécurisation des ouvrages de production et bâtiments commerciaux à la Direction Régionale de Ouagadougou et à la Direction Régionale de Koudougou de l'ONEA.
- 3. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées B1 pour chaque lot, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
- 4. Les travaux sont constitués en deux (02) lots :
- Lot 1 : Réalisation des travaux de sécurisation des ouvrages de production et bâtiments commerciaux à la Direction Régionale de Ouagadougou;
 Lot 2 : Réalisation des travaux de sécurisation des ouvrages de production et bâtiments commerciaux à la Direction Régionale de Koudougou.
- 5. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : six (06) mois pour chaque lot.
- 6. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le Dossier de Demande de Prix dans les bureaux de la Direction Financière au siège de l'ONEA, 220 Avenue de l'ONEA, Tél. : (+226) 25 43 19 00 à 08, de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00 minute du Lundi au Jeudi et de 07 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes les Vendredis.
- 7. Tout candidat éligible intéressé par le présent avis, peut consulter gratuitement le dossier de Demande de Prix complet ou retirer un jeu complet dudit dossier dans les bureaux de la Direction Financière de l'ONEA moyennant paiement d'un montant de soixante-quinze mille (75 000) F CFA pour le lot 1 et cinquante mille (50 000) F CFA pour le lot 2.
- 8. Les offres présentées en un original et trois (03) copies ainsi que la version numérique exploitable (Word et Excel) sur clé USB, devront parvenir ou être remises au siège de l'ONEA, Secrétariat courrier-arrivée de la Direction Générale de l'ONEA, 220 Avenue de l'ONEA, secteur 12, Pissy, Tél: (+226) 25 43 19 00 à 08 au plus tard le 05/05/2025, à 09 heures 00 minute TU.
- 9. Les offres doivent comprendre conformément à l'article 100 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public, une garantie de soumission de :
- Lot 1: un million cinq cent mille (1 500 000) Francs CFA;
- Lot 2: un million (1 000 000) Francs CFA.
- 11. L'ouverture des plis sera faite immédiatement le même jour en présence des candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre expédiée par le candidat
- 12. Les candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres

NB : Le montant prévisionnel par lot est de :

- Lot 1: cinquante-neuf millions (59 000 000) Francs CFA TTC;
- Lot 2: trente-six millions cinq cent quatre-vingt mille (36 580 000) Francs CFA TTC.

Le Directeur des Marchés de l'ONEA, Président de la Commission d'Attribution des Marchés,

Souleymane SANNE





APPELS D'OFFRES

DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

- * Marchés de Fournitures et Services courants
- * Marchés de Travaux
- * Marchés de Prestations Intellectuelles

P. 37 à 39

P. 40 & 41

P. 42 à 44

Fournitures et Services courants

REGION DU CENTRE NORD

Achat de consommables informatiques au profit du centre hospitalier régional de Kaya

Avis de demande de prix N° 2025-012/MS/SG/ CHR-K /DG/PRCP Financement : Budget Centre Hospitalier Régional de Kaya, Exercice 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, exercice 2025, du Centre hospitalier régional de Kaya.

- 1. Le Centre Hospitalier Régional de Kaya dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DDPX) lance une demande de prix ayant pour objet, l'achat de consommables informatiques au profit dudit CHR tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.
- 2. La passation du marché se fera conformément aux dispositions du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.
- 3. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

La présente demande de prix se compose d'un lot.

- 4. Le délai d'exécution ne saurait excéder trente (30) jours à partir de la date indiquée sur l'ordre de service.
- 5. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable de la Commande Publique du Centre Hospitalier Régional de Kaya BP 230.KAYA; Pays: BURKINA FASO. Numéro de téléphone: (00226) 72 19 13 88

- 6. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix aux bureaux de la Personne responsable de la Commande Publique moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA à la caisse du Centre Hospitalier Régional de Kaya. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
- 7. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de trois cent cinquante mille (350 000) francs CFA devront parvenir ou être remises à la Personne Responsable de la Commande Publique du Centre Hospitalier Régional de Kaya, avant le 28 avril 2025 à 9 heures 00 minute.
- 8. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
- Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.
- Le budget prévisionnel est de douze millions neuf cent soixantequinze mille (12 975 000) francs TTC.

Le président de la commission d'attribution des marchés

Koudougou KABORE

Administrateur des services de santé

REGION DU SUD OUEST

Achat de casaques, de champs complets et alèzes stériles et Achat de consommables médicaux spécifiques (dont l'ammonium quartenaire)

Avis de demande de prix n° : 2025- 11/MS/SG/CHRG/DG/PRCP Financement : Budget du CHR de Gaoua ; EXERCICE 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025 du Centre Hospitalier Régional de Gaoua.

Le Centre Hospitalier Régional de Gaoua lance une demande de prix à commandes ayant pour objet Achat de casaques, de champs complets et alèzes stériles et Achat de consommables médicaux spécifiques (dont l'ammonium quartenaire) au profit dudit centre tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les prestations seront financées sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Achat de casaques, de champs complets et alèzes stériles et Achat de consommables médicaux spécifiques (dont l'ammonium quartenaire) est en lot deux lots:

LOT 1 : Achat de casaques, de champs complets et alèzes stériles.

LOT2 : Achat de consommables médicaux spécifiques (dont l'ammonium quartenaire).

Le délai d'exécution est de vingt et un (21) jours pour chaque lot.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable de la commande publique du CHR de Gaoua, BP 167 Gaoua, Tel 00226 76 26 45 05, E-mail : traoreassane90@gmail.com.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la caisse située dans l'enceinte du CHR de Gaoua moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA pour chaque lot. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de quatre cent mille (400 000) francs CFA pour le lot 1 et deux cent mille (200 000) francs CFA pour le lot 2 devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Direction Générale du Centre Hospitalier Régional de Gaoua avant le 05/05/2025 à neuf (09) heures 00 minute TU. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB: Le budget prévisionnel est de quinze millions (15 000 000) francs CFA HTVA pour le lot 1 et sept millions (7 000 000) francs CFA HTVA pour le lot 2.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Assane TRAORE

Administrateur des services de santé

REGION DU SUD OUEST

Acquisition de produits alimentaires pour le personnel et le CREN au profit du centre hospitalier régional de Gaoua

Avis de demande de prix à commandes N° : 2025-12/MS/SG/CHR-G/DG/PRCP Financement : Budget du CHR de Gaoua, exercice 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025, du Centre Hospitalier Régional de Gaoua.

Le Centre Hospitalier Régional de Gaoua dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de produits alimentaires pour le personnel et le CREN au profit du centre hospitalier régional de Gaoua tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

L'acquisition est constituée d'un lot unique : l'acquisition de produits alimentaires pour le personnel et le CREN au profit du centre hospitalier régional de Gaoua.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder l'année budgétaire 2025.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable de la commande publique du CHR de Gaoua, BP 167 Gaoua, Tel 00226 76 26 45 05, Email : traoreassane90@gmail.com.

Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la caisse du CHR moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant Trois cent cinquante mille (350 000) francs CFA devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Direction Générale du Centre Hospitalier Régional de Gaoua. BP 167 avant <u>le 05/05/2025 à 09 heures 00 minute TU</u>. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

 $\ensuremath{\mathsf{NB}}$: Le budget prévisionnel est de douze millions (12 000 000) de francs CFA TTC

Le Président de la commission d'attribution des marchés

Assane TRAORE

Administrateur des services de santé



REGION DU SUD OUEST

Acquisition d'emballage en papier pour médicaments au profit du Centre Hospitalier Régional de Gaoua

Avis de demande de prix N° : 2025-13/MS/SG/CHR-G/DG/PRCP Financement : Budget du CHR de Gaoua, exercice 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, du Centre Hospitalier Régional de Gaoua.

Le Centre Hospitalier Régional de Gaoua dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet Acquisition d'emballage en papier pour médicaments au profit du Centre Hospitalier Régional de Gaoua tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions sont en Lot unique : Acquisition d'emballage en papier pour médicaments au profit du CHR de Gaoua.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder trente (30) jours.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable de la commande publique du CHR de Gaoua, BP 167 Gaoua, Tel 76 26 45 05, E-mail : traoreas-sane90@gmail.com.

Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la caisse du CHR moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cent mille (100 000) franc CFA devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Direction Générale du Centre Hospitalier Régional de Gaoua. BP 167 avant <u>le 05/05/2025 à 09 heures 00 minute TU</u>. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB: Le budget prévisionnel est cinq millions (5 000 000) Francs CFA TTC.

Le Président de la commission d'attribution des marchés

Assane TRAORE

Administrateur des services de santé

REGION DES HAUTS-BASSINS

TRAVAUX D'ENTRETIEN DU VERGER D'ANACARDIERS DU CBF

AVIS DE DEMANDE DE PRIX N°2025-005/MARAH/SG/CBF/DG/PRM Financement : budget du CBA, exercice 2025.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025, du Conseil Burkinabè de l'Anacarde (CBA).

- 1. Le CBF lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix (DPDP). Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les DPDP.
- La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en lot Unique intitulé: TRAVAUX D'ENTRETIEN DU VERGER D'ANACARDIERS DU CBF, pour un montant de trente millions (30 000 000) FCFA TTC;

- 3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : trente (30) jours.
- 4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au Secrétariat de la Direction Générale du CBF à Bobo-Dioulasso, au 3ème étage, siège du CBF, côté nord de l'agence principale de la banque UBA, tél : 53-85-62-62 tous les jours et aux heures ouvrables.
- 5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction des Finances et de la Comptabilité (DFC) du CBF à Bobo-Dioulasso, au siège du CBF, 3ème étage, moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) F CFA.
- 6. Les offres présentées en un (1) original et trois (3) copies, conformément aux Données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de huit cent mille (800 000) F CFA, devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la Direction Générale du CBF avant <u>le 05/05/2025 à 09h00 TU</u>. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

 Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

La Personne Responsable des Marchés Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Xavier BOUMBOUNDI

REGION DES HAUTS-BASSINS

TRAVAUX DE MISE EN VALEUR DU VERGER D'ANAC-ARDIER DU CBF

VIS DE DEMANDE DE PRIX N°2025-004/MARAH/SG/CBF/DG/PRM Financement : budget du CBA, exercice 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025, du Conseil Burkinabè de l'Anacarde (CBA).

- 1. Le CBF lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix (DPDP). Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les DPDP.
- La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en lot Unique intitulé: TRAVAUX DE MISE EN VALEUR DU VERGER D'ANACARDIER DU CBF, pour un montant de vingt-sept millions (27 000 000) FCFA TTC.

- 3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : quarante-cinq (45) jours.
- 4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au Secrétariat de la Direction Générale du CBF à Bobo-Dioulasso, au 3ème étage, siège du CBF, côté nord de l'agence principale de la banque UBA, tél : 53-85-62-62 tous les jours et aux heures ouvrables.
- 5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction des Finances et de la Comptabilité (DFC) du CBF à Bobo-Dioulasso, au siège du CBF, 3ème étage, moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) F CFA.
- 6. Les offres présentées en un (1) original et trois (3) copies, conformément aux Données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de huit cent mille (800 000) F CFA, devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la Direction Générale du CBF avant <u>le 05/05/2025 à 09h00 TU</u>. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

 Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

La Personne Responsable des Marchés Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Xavier BOUMBOUNDI

Travanix

Groupement d'Intérêt Public / Agence de l'Eau du Nakanbé

Travaux de transformation des forages à gros débits en PEA; des travaux complémentaires de sécurisation du barrage de Kognoudou et des travaux d'approfondissement et de valorisation des puits maraichers

Avis d'Appel d'Offres Ouvert Accéléré N°2025-01/GIP-AEN/CB/CA/DG/PRCP du 17/04/2025 suivant autorisation N°2025-0094/GIP-AEN/CB/CA/DG du 15/04/2025 Financement : Budget AEN, Exercice 2025

Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025 de l'Agence de l'Eau du Nakanbé (AEN).

- 1. L'AEN dont l'identification complète est précisée aux Données particulières du dossier d'appel d'offres lance un appel d'offres ayant pour objet la réalisation de travaux tels que décrits dans les Données particulières de l'appels d'offres.
- 2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales (Agrément technique de la catégorie U2 minimum pour le lot 1 et TA minimum pour le lot 2) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-àvis de l'administration.

Les travaux sont constitués par quatre (04) lots ainsi qu'il suit :

- Lot 1 : Travaux de transformation de six (06) forages à gros débits en PEA au profit des associations de femmes et des FDS ;
- Lot 2 : Travaux complémentaires de sécurisation du barrage de Kognoudou ;
- Lot 3 : Travaux d'approfondissement de trois (03) puits maraichers dans la commune de Mogtedo ;
- Lot 4 : Travaux d'approfondissement et de valorisation de trois (03) puits maraichers dans la commune de Mogtedo

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : quatre-vingt-dix (90) jours pour le lot 1 et quarante-cinq (45) jours pour chacun des lots 2, 3 et 4.

- 4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres dans le bureau de la Personne Responsable des Marchés, BP 95 Ziniaré, Téléphone : 25 30 98 71/70 87 34 31.
- 5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de l'appel d'offres dans le bureau de la Personne Responsable des Marchés moyennant paiement d'un montant non remboursable de cent cinquante mille (150 000) Francs CFA pour le lot 1 et trente mille (30 000) Francs CFA pour chacun des lots 2, 3 & 4 à l'Agence Comptable de l'AEN (AC/AEN).
- 6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de l'appel d'offres, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de quatre millions cent mille (4 100 000) Francs CFA pour le lot 1; deux cent quarante mille (240 000) Francs CFA pour le lot 2; cent quatre-vingt mille (180 000) Francs CFA pour le lot 3 et deux cent cinquante mille (250 000) Francs FCFA pour le lot 4 devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Personne Responsable de la Commande Publique, BP 95 Ziniaré; Tél: 25 30 98 71/70 87 34 31, sis à Ziniaré, au plus tard le <u>08/05/2025 à 09 heures 00 TU.</u> L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de cent vingt (120) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : les budgets prévisionnels sont les suivants :

Lot 1: 138 000 000 FCFA TTC Lot 2: 8 000 000 FCFA TTC Lot 3: 6 000 000 FCFA TTC Lot 4: 8 382 752 FCFA HTVA

Le Président de la CAM/AEN

Minam BADOLO

GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC / AGENCE DE L'EAU DU MOUHOUN

SUIVI CONTROLE DES TRAVAUX DE BALISAGE DU FLEUVE MOUHOUN SUR UN TRONÇON DE 160 KM (3200 BALISES) (LOT1) ET LE SUIVI CONTROLE DE LA REALISATION DE LA DELIMITATION DES BANDES DE SERVITUDES DES BARRAGES DE NAVRIKPE ET DE DOULOU (LOT2)

APPEL À MANIFESTATION D'INTERET N°2025-04/GIP-AEM/CB/CA/DG/PRM

La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite à adoption du plan de passation des marchés publics Gestion 2025, de l'Agence de l'Eau du Mouhoun (AEM).

 Financement : BUDGET DE L'AGENCE GESTION 2025/CFE Réalisation de différentes suivi contrôle des travaux au profit de l'Agence de l'eau du Mouhoun

Le bureau d'étude doit :

Lot1 : Suivi contrôle des travaux de balisage du fleuve Mouhoun sur un tronçon de 160 Km (3200 balises)

- approuver le dossier d'exécution des travaux de l'entreprise;
 réceptionner l'implantation des balises et des panneaux;
- contrôler la confection des balises selon les prescriptions techniques;
 réceptionner les panneaux confectionnés;
- coordonner les réunions de chantier et élaborer les procès-verbaux (PV) séance tenante ;
- contrôler l'ensemble des travaux de réalisation des balises ;
- . coordonner la réception technique, provisoire et définitive des travaux ;
- . approuver les plans de récolement avant transmission à la DG-AEM ;
- . appuyer l'entreprise par toutes suggestions pour la bonne exécution des travaux.

Lot2 : Suivi contrôle de la réalisation de la délimitation des bandes de servitudes des barrages de Navrikpê et de Doulou

- approuver le dossier d'exécution des travaux de l'entreprise ;
- . réceptionner l'implantation des balises et des panneaux ;
- contrôler la confection des balises selon les prescriptions techniques ;
- . réceptionner les panneaux confectionnés
- . coordonner les réunions de chantier et élaborer les procès-verbaux (PV) séance tenante ;
- . contrôler l'ensemble des travaux de réalisation des balises ;
- . coordonner la réception technique, provisoire et définitive des travaux ;
- . approuver les plans de récolement avant transmission à la DG-AEM ;
- appuyer l'entreprise par toutes suggestions pour la bonne exécution des travaux.
- 1. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret N° 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics. Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :
- le domaine des activités du candidat ;
- le nombre d'années d'expérience ;
- la présentation et l'organisation managériale du cabinet ou groupement de cabinet :
- les qualifications du candidat dans le domaine des prestations ;
- les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues (joindre les copies des pages de garde et de signature des marchés, les attestations de bonne exécution ou les rapports de validation).
- approche méthodologique.

Les cabinets ou bureau d'études désirant participer à la présélection sont invités à adresser leur dossier de manifestation d'intérêt à l'autorité contractante. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leur compétence. Le dossier doit fournir les informations suivantes :

- une lettre de manifestation d'intérêt adressée à l'autorité contractante;
- une présentation du bureau d'études faisant ressortir les principales compétences requises pour les prestations demandées ;
- les références des prestations similaires exécutées au cours des dix (10) dernières années (copie des pages de garde et de signature des contrats approuvés et leurs attestations de bonne fin d'exécution ou les rapports de validation
- adresse complète : localisation, personne à contacter, boite postale, téléphone, email, etc....;
- toute information permettant d'évaluer la capacité technique du bureau d'études

critères d'évaluation des offres

Critères		Notes					
Nature des activités du consultant/bureau d'étude en conformité avec le domaine des prestations (justifiées par une copie du registre du commerce ou toute autre pièce équivalente)							
Nombre d'années d'expériences du bu	reau	10					
Supérieur à 3 ans 10 points Inférieur ou égal à 3 ans 5 points		points					
Qualifications du bureau dans le domai durant les dix (10) dernières années (join de satisfaction et les pages de garde e contrats) Nombre de prestation (les marchés de travaux) 10 points par expérience pertine	dre les attestations et de signature des suivi contrôle des	60 points					
Présentation et Organisation managériale	Présentation et Organisation managériale du cabinet						
Méthodologie							
Approche méthodologique très bonne Approche méthodologique bonne Approche méthodologique passable Approche méthodologique mauvaise	15 points 10 points 08 points 03 points	15 points					

La note minimale requise pour être éligible est de 75 points sur 100 En cas d'aequo le candidat ayant le plus d'expériences similaires sera retenu.

- 2. Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 30 pages. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.
- 3. Une liste de trois (03) candidats au maximum présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode de sélection sur la base de la qualité technique et du montant de la proposition (sélection qualité coût).
- 4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés de la Direction Générale de l'Agence de l'Eau du Mouhoun au 70 00 12 23.
- 5. Les manifestations d'intérêt, rédigées en langue française en quatre (4) exemplaires (1 original + 3 copies marquées comme telles) devront être déposées sous plis fermé à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le <u>08/05/2025 à 09 heures 00 (TU)</u> dans les locaux de la personne Responsable des Marchés sis à Dédougou Route Dédougou-Bobo après le gouvernorat. ; BP 119 Tél : +226 20 52 22 55 /70 00 12 23

Les offres devront porter la mention suivante « Manifestation d'intérêt pour le suivi contrôle des travaux de balisage du fleuve Mouhoun sur un tronçon de 160 km (3200 balises) (lot1) ou /et le suivi contrôle de la réalisation de la délimitation des bandes de servitudes des barrages de Navrikpe et de Doulou (lot2)».

6. L'ouverture des offres interviendra en séance publique dans la salle de réunion de ladite Direction <u>le 08/05/2025. à 09 heures 00 TU.</u>

L'administration se réserve le droit de ne donner aucune suite au présent avis de manifestation d'intérêt.

Les budgets prévisionnels :

lot1 : Quinze millions deux cent mille (15 200 000) francs CFA TTC, avec un délai d'exécution de cent soixante (160) jours

lot2 : Sept cent cinquante mille (750 000) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt (80) jours

Le président de la Commission d'attribution des marchés

BAKOUAN Gnama



Prestations intellectuelles

REGION DU PLATEAU CENTRAL

Suivi contrôle de travaux de transformation des forages à gros débits en PEA; des travaux d'aménagement de sources d'eau; des travaux complémentaires de sécurisation du barrage et des travaux d'approfondissement et de valorisation des puits maraichers au profit de l'AEN

Appel à manifestation d'intérêt N°2025-04/GIP-AEN/CB/CA/DG/PRCP

- 1. La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025 de l'Agence de l'Eau du Nakanbé (AEN).
- 2. Financement: Budget AEN Exercice 2025
- 3. Les services de consultants comprennent cinq (05) lots :
- Lot 1 : Suivi contrôle des travaux de transformation des forages à gros débits en PEA au profit des associations de femmes et des FDS ;
- Lot 2 : Suivi-contrôle des travaux d'aménagement de la source d'eau de Zam ;
- Lot 3 : Suivi-contrôle des travaux d'aménagement de la source d'eau de Cissin ;
- Lot 4 : Suivi-contrôle des travaux complémentaires de sécurisation du barrage de Kognoudou ;
- Lot 5 : Suivi-contrôle des travaux d'approfondissement et de valorisation des puits maraichers.
- 4. Critères d'évaluation : les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.

Le reste de la procédure de sélection sera celle conforme aux dispositions de l'article 74 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024 portant procédures de passation, d'exécution, et de règlement des marchés publics.

- 5. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024 portant procédures de passation, d'exécution, et de règlement des marchés publics. Les candidats seront notés sur 100 points repartis sur la base des critères ci-après :
- le domaine des activités du candidat (5 pts) ;
- les qualifications du candidat dans le domaine des prestations (l'agrément technique) (05 pts) :
- o Eu1 du Ministère en charge de l'Eau et de l'Assainissement pour les lots 1,2 et 3 ;
- o EA du Ministère en charge de l'Eau et de l'Assainissement pour le lot 4 ;
- o Fc1 du Ministère en charge de l'Eau et de l'Assainissement pour le lot 5 ;
- les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues des cinq (05) dernières années (joindre obligatoirement la page de garde revêtu du sceau du contrôleur financier, la page de signature des contrats conclus avec l'administration publique ou ses démembrements et les attestations de services faits ou attestations de bonne fin ou les rapports de validation) (90 pts).

Liste des marchés similaires

N° d'ordre	Références du marché	Objet du marché	Montant du marché	Autorité contractante	Lieu de réalisation	Année de réalisation	Contact de l'autorité contracte
01							
02							
03							
N							

- Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 15 pages. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.
- 7. A l'issue de l'évaluation, les trois (03) bureaux présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations et ayant le score minimum de 75/100 seront retenus pour chaque lot ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières. Le consultant techniquement conforme, ayant la proposition financière évaluée la moins disante sera retenu pour la négociation et la signature du contrat.
- 8. Composition du dossier de manifestation d'intérêt

Les cabinets ou bureau d'études désirant participer à la présélection sont invités à adresser leur dossier de manifestation d'intérêt à l'autorité contractante.

Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leur compétence.

Le dossier doit fournir les informations suivantes :

- une lettre de manifestation d'intérêt adressée à l'autorité contractante ;
- une présentation du bureau d'études faisant ressortir les principales compétences requises pour les prestations demandées;
- Une copie légalisée des agréments techniques en cours de validité de la catégorie ;
- les références des prestations similaires exécutées au cours des cinq (05) dernières années (copie des pages de garde revêtu du sceau du contrôleur financier et de signature des contrats approuvés et leurs attestations de bonne fin d'exécution ou les rapports de validation) ;
- adresse complète : localisation, personne à contacter, boite postale, téléphone, faxe, email, etc....;
- toute autre information permettant d'évaluer la capacité technique du bureau d'études.



Prestations intellectuelles

9. Renseignements complémentaires

Les bureaux intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : le matin de 07 heures 30 mn à 12 heures 30, et l'après midi de 13 heures 00 mn à 16 heures 00 mn (TU) dans les locaux de la Personne Responsable de la Commande Publique sis à Ziniaré ; BP 95 Ziniaré ; Tél : : (+226) 25 30 98 71/70873431

10. Dépôt des dossiers

Les manifestations d'intérêt, rédigées en langue française en quatre (4) exemplaires (1 original + 3 copies marquées comme telles) devront être déposées sous plis fermé à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le <u>08/05/2025 à 09 heures 00 mn (TU)</u> dans les locaux de la personne Responsable de la Commande Publique sis à Ziniaré; BP 95 Ziniaré/BURKINA FASO Tél: (+226) 25 30 98 71/70 87 34 31.

Les offres devront porter la mention suivante « suivi contrôle de travaux de transformation des forages à gros débits en PEA; des travaux d'aménagement de sources d'eau; des travaux complémentaires de sécurisation du barrage et des travaux d'approfondissement et de valorisation des puits maraichers au profit de l'AEN ».

11. ouverture des plis

L'ouverture des offres interviendra en séance publique dans la salle de réunion de ladite Direction le 08/05/2025 à partir de 09 heures 00 TU.

L'administration se réserve le droit de ne donner aucune suite au présent avis de manifestation d'intérêt.

N.B: enveloppes financière prévisionnelles:

- 9 660 000 Francs CFA TTC pour le Lot1;
- 2 450 000 Francs CFA TTC pour le Lot2;
- 3 570 000 Francs CFA TTC pour le Lot3;
- 560 000 Francs CFA TTC pour le Lot4;
- 1 006 793 Francs CFA TTC pour le Lot5.

La Personne Responsable de la Commande Publique

Minam BADOLO
Gestionnaire Financier



La célérité dans la transparence